

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ LINNÉENNE

DE LYON

Année 1898

—
(NOUVELLE SÉRIE)
—

TOME QUARANTE-CINQUIÈME

LYON

H. GEORG, LIBRAIRE-ÉDITEUR

36, PASSAGE DE L'HOTEL-DIEU
MÊME MAISON A GENÈVE ET A BALE

PARIS

J.-B. BAILLIÈRE ET FILS, ÉDITEURS

19, RUE HAUTEFEUILLE

—
1899

MŒURS
ET
MÉTAMORPHOSES D'INSECTES

(Suite)

PAR

LE CAPITAINE XAMBEU.

Présenté à la Société Linnéenne de Lyon.

Cerambyx cerdo, LINNÉ.

(Mulsant, *Longic.*, 2^e édit., 1863, p. 59.)

L'accouplement a lieu de jour, fin juillet ou aux premiers jours d'août, le mâle sur la femelle sur laquelle il se cramponne avec force en agitant constamment ses antennes; la copulation dure une journée; dès lors fécondée, la mère sachant qu'il lui est défendu, de par le Créateur, de voir grandir et prospérer sa progéniture, s'occupe avec sollicitude du dépôt de sa ponte; à cet effet, elle vole à la recherche de l'arbre nourricier. Celui-ci choisi et trouvé, elle gagne de la partie inférieure du tronc les points où le bois est un peu gercé, où les interstices sont plus prononcés et y dépose en les dispersant ses œufs, lesquels sont au nombre d'une cinquantaine environ et dont l'éclosion a lieu une vingtaine de jours après.

Œuf: Longueur 3^{mm}5; diamètre 1^{mm}5.

Oblong, jaunâtre, très allongé, d'un beau jaunâtre, à coquille assez résistante, lisse et luisant, très finement pointillé, atténué avec deux pôles dont l'un est pointu, l'autre tronqué avec bordure de courtes côtes et micropyle médian; cette troncature bordée de côtes est un caractère bien important au point de vue de la classification.

Après sa sortie de l'ovaire, l'œuf est conduit à sa place par une large lame mi-rougeâtre et cornée, mi-membraneuse et testacée dont le plat intérieur est glabre et concave, l'extérieur subconvexe et garni de cils rougeâtres longs, en particulier à ses bords.

La ponte se faisant généralement pour chaque femelle sur un nombre très restreint d'arbres, il n'est pas dès lors étonnant de voir nos beaux chênes, nos belles pièces de hêtre, rongés, corrodés jusqu'au cœur du bois, traversés par de nombreuses galeries, et encore le nombre de larves se trouve-t-il bien réduit par les parasites avant qu'elles n'aient acquis leur complet accroissement.

Dicerca berolinensis, HERBST.

(De Marseul, *Mon. des Buprest.*, 1865, p. 138.)

Nymphe : Longueur 22 millimètres ; largeur 8 millimètres.

Corps large, en ovale allongé, mou, charnu, d'un beau jaunâtre, glabre, lisse et luisant, très finement pointillé, subdéprimé en dessous comme en dessus, à région antérieure arrondie, la postérieure atténuée et bilobée.

Tête petite, orbiculaire, ridée, à disque excavé ; premier segment thoracique grand, quadrangulaire, avec ligne médiane obsolette et fovéole de chaque côté, deuxième et troisième courts, transverses, avec légère excavation de chaque côté de la ligne médiane, deux taches brunes au troisième ; segments abdominaux très courts, très larges, transverses, s'atténuant vers l'extrémité, leurs bords latéraux incisés, par suite relevés en légère carène, avec légère tache lavée de jaunâtre aux deuxième à sixième, le milieu des sept premiers et le neuvième relevés en légère saillie à sommet ponctué de noirâtre, au huitième dont le milieu est excisé, la saillie est obsolette et sans ponctuation ; dessous déprimé, mamelon anal à trois lobes superposés, le supérieur geminé ; antennes courtes, noduleuses, obliques, sans appui sur les pattes dont les genoux, saillants, sont rembrunis aux deux dernières paires.

Points et taches brunes ou noirâtres sont des traits particuliers à cette nymphe qui repose droite dans sa loge, dont le corps est inerte à l'instar de celles de toute la famille connues, dont la nymphe commencée fin juin dure de vingt à vingt-cinq jours et que nous avons trouvée en grand nombre avec sa larve dans un tronc de cerisier mort depuis bon nombre d'années, dans la partie ligneuse enfoncée dans le sol.

Dans notre troisième mémoire (*Buprestides*, 1862, p. 242), nous

avons fait mention de sa larve ainsi que de sa manière de vivre; l'adulte dans les environs de Ria est rare et fait son apparition fin juillet.

***Leptura stragulata*, GERMAR.**

(Mulsant, *Longicornes*, 2^e édit., 1863, p. 646.)

C'est de fin juillet à mi-août que de jour a lieu l'accouplement sur les fleurs. Le mâle plein d'ardeur perçoit de loin la femelle, il vole, tourne, s'abat sur elle, l'enlace avec force, s'en rend maître et la contraint ainsi à recevoir son pénis; la copulation peut durer d'une à trois, quatre heures; le moindre motif de crainte suffit pour provoquer la disjonction des deux sexes; dès qu'elle est fécondée, la femelle s'envole à la recherche d'un tronc de sapin mort au moins de l'année précédente et au ras du sol dépose sa ponte en accompagnant successivement chaque œuf sous l'écorce ou dans un interstice au moyen de son extrémité anale très déprimée, bivalve, ciliée et de son oviducte très allongé, à bout bifide.

Œuf: Longueur 1^{mm}8; diamètre 0^{mm}2.

Fusiforme, très allongé, d'un beau blanc, lisse, très finement pointillé, arrondi aux deux pôles.

Œuf proportionné à la taille de l'espèce, mais nombreux; chaque ponte se compose, en effet, de 50 à 60 œufs environ, lesquels éclosent douze à quinze jours après leur dépôt.

***Strangalia melanura*, LINNÉ.**

(Mulsant, *Longicornes*, 1863, p. 531.)

Les mâles de cette espèce sont très ardents, comme au reste tous ceux du genre, ils sont sans cesse à la recherche de leurs femelles et c'est sur les fleurs que, de jour, ils s'accouplent: la durée de l'apparition de l'adulte commençant fin juin pour se terminer en septembre, il s'ensuit que durant tout ce temps il y a des accouplements; la copulation ne va pas au delà d'une journée, et, un rien suffit pour causer la disjonction des couples.

Œuf : Longueur 1^{mm}2 ; diamètre 0^{mm}1 à 2.

Allongé, fusiforme, blanchâtre, luisant, finement pointillé, très atténué aux deux pôles qui sont arrondis.

Proportionné à la taille de l'insecte, cet œuf déposé au collet de la racine de la plante nourricière, le genêt, au nombre d'une vingtaine environ par ponte et accompagné sous une écorce, dans une fente, par l'oviducte de la mère très déprimé, bivalve et cilié, éclôt quelques jours après donnant le jour à une jeune larve qui s'enfonce aussitôt dans les tissus ligneux.

Lucanus cervus, LINNÉ.

(Mulsant, *Pectinicornes*, 1871, p. 8.)

L'accouplement des deux sexes a lieu des derniers jours de juillet aux premiers jours d'août, le soir, dans le voisinage des forêts, près des vieux troncs d'arbre, il dure peu de temps ; dès qu'elle est fécondée, la femelle s'occupe de mettre à l'abri le fruit de sa progéniture.

Œuf : Longueur 3 millimètres ; diamètre 1^{mm}5.

Blanc, ovoïde, longitudinalement sillonné, finement réticulé, arrondi aux deux pôles, à micropyle apparent, à coquille peu résistante ; dans le nombre, quelques-uns à milieu légèrement étranglé.

Lors de l'émission de l'œuf, l'appareil génital fait saillie au dehors, l'œuf passe à travers l'ovaire et est conduit à sa place maintenu par deux lames cornées, déprimées, spatuliformes, à bords garnis de forts cils roux.

Chaque ponte se compose d'une vingtaine d'œufs dont la grosseur est proportionnée à celle de l'insecte, l'éclosion a lieu une quinzaine de jours après si la température est favorable, mais elle peut se prolonger à trois semaines et même à un mois.

Edemera virescens, LINNÉ.

(Mulsant, *Angustipennes*, 1858, p. 149.)

De cette espèce, les mâles sont très remuants ; ils parcourent constamment les fleurs à la recherche de leurs femelles et, dès que

l'une d'elles est trouvée, a lieu l'accouplement, mais ici surgit une particularité : de nombreux mâles se groupent autour du couple à seul effet de le faire disjoindre, ce qui n'est pas facile, chacun d'eux cherchant à obtenir ce qu'un autre plus heureux a déjà ravi ; la copulation achevée, la femelle dépose sa ponte au nombre d'une vingtaine d'œufs environ.

Œuf : Longueur 1 millimètre ; diamètre 0^{mm}1,5.

Allongé, cylindrique, d'un beau jaunâtre, très luisant, transversalement et très finement strié, arrondi aux deux pôles, un peu plus à l'un qu'à l'autre.

L'oviducte de la femelle très allongé et membraneux sert probablement à enfoncer les œufs dans la substance nourricière.

Oryctes nascornis, LINNÉ.

(Mulsant, *Lamellicornes*, 2^e édit., 1871, p. 509.)

Œuf : Longueur 5 millimètres ; diamètre 2 millimètres.

Grand, ovalaire, d'un beau blanc ambré d'une légère teinte jaunâtre, lisse et luisant, très imperceptiblement sillonné, arrondi aux deux pôles, à coquille très peu consistante.

C'est à la tombée du jour que de mi-juillet à fin août, les deux sexes se recherchent, s'accouplent ; la copulation dure une partie de la nuit, puis la femelle gagne le tronc d'un olivier, d'un châtaignier ou de tout autre arbre, s'enterre et confie quelque temps après au végétal voisin l'espoir de sa future génération ; les œufs, au nombre d'une douzaine environ, sont déposés non loin les uns des autres, chacun recouvert d'une matière qui a pour propriété d'absorber le sol sur lequel il repose et le couvrir ainsi d'une légère couche terreuse : l'oviducte saillant et tuméfié conduit l'œuf à la place qu'il doit occuper, le sol environnant maintenu et tassé dans cet entre-temps par deux plaques cornées, rougeâtres, l'antérieure garnie de longs cils raides, rougeâtres ; l'éclosion a lieu vingt à trente jours après la ponte et la jeune larve gagne aussitôt la racine ou le tronc de l'arbre nourricier.

Clytus verbasoi, LINNÉ.(Mulsant, *Longicornes*, 1863, p. 168.)

C'est en juillet et août, quelquefois en septembre qu'a lieu l'accouplement; c'est de jour que les deux sexes se rapprochent, la copulation commencée aux chauds rayons du soleil de 10 heures dure tout le jour et peut se prolonger la nuit suivante. C'est sur les fleurs que se passe l'acte de rapprochement; une fois fécondée, la femelle vole à la recherche de l'élément nourricier: branche, tige, tuteur, tout végétal lui est bon pourvu qu'il soit muni d'écorce et mort de l'année précédente; c'est dans un trou, une fente, un interstice d'écorce qu'elle dépose œuf par œuf, au nombre d'une quarantaine, le germe de sa future progéniture, au moyen de son oviducte très allongé, à extrémité bifide, chaque pointe bi-articulée, l'article terminal frangé d'une bordure de courts cils roux.

Œuf: Longueur 1 millimètre; diamètre 0^{mm}2.

Allongé, fusiforme, blanchâtre, transversalement impressionné, très atténué et arrondi à l'un des pôles, puis élargi jusqu'au tiers postérieur du pôle opposé qui est arrondi aussi.

La phase ovaire dure de dix à douze jours au bout desquels la jeune larve éclôt et s'enfonce en rongant de manière à gagner le liber où elle sera à couvert de tout accident.

Myodites subdipterus, FABRICIUS.(Mulsant, *Longipèdes*, 1856, p. 162.)

L'œuf est à peine long de 1 millimètre, du diamètre de 0^{mm}3.

Allongé, fusiforme, blanc terne, très finement pointillé, arrondi aux deux pôles dont l'un est plus aminci.

Chaque ponte se compose d'une centaine d'œufs que la mère accompagne de son long oviducte.

Une particularité à noter sur la station de cette espèce, c'est qu'elle ne se pose que sur les fleurs de l'*Eryngium campestre* qui commencent à s'épanouir seulement, c'est-à-dire sur celles dont la floraison ne fait que commencer; au contraire, les fleurs

bien épanouies attirent quantité de gros diptères ou hyménoptères déprédateurs, tous constituant un danger pour notre petit *Myodites* que les *Mantes*, l'*Iracundus harpactor* recherchent aussi, et ces ravisseurs n'ont pas l'instinct d'aller fouiller les fleurs en commencement d'éclosion.

Cymindis melanocephala, DEJEAN.

(Dejean, *Species Carab.*, 1832, 1, p. 210.)

L'accouplement de cette espèce montagnarde a lieu à deux époques, en automne et au printemps. Le mâle sur la femelle, la copulation dure une journée entière. La femelle fécondée dissémine ses œufs sous les pierres qui lui servent d'abri; la jeune larve qui en éclôt reste de jour dissimulée; de nuit, elle recherche sa nourriture qui consiste en petits vers et en petits mollusques.

Œuf : Longueur 1 millimètre ; diamètre 0^{mm}5.

Ovale, blanc terne, sans traces de stries ni de réticulations, à pôles également arrondis.

Cette espèce à l'état adulte vit sous pierre au printemps ainsi qu'en automne au Canigou, de l'altitude de 800 à celle de 2000 où elle est remplacée par la *C. vaporarium*.

Balaninus glandium, MARSHAM.

(Desbrochers, *Annal. Soc. ent. fr.*, 1868, p. 352.)

Larve : Longueur 10 à 12 millimètres ; largeur 4 millimètres.

Corps arqué, mou, charnu, jaunâtre, lisse et luisant, finement pointillé, avec courts poils noirs épars, convexe en dessus, déprimé en dessous, arrondi aux deux extrémités, la postérieure mamelon-née.

Tête petite, cornée, arrondie, jaunâtre luisant, finement ridée, avec poils latéraux épars, ligne médiane flave, bifurquée au vertex en deux traits aboutissant en arrière de la base antennaire, deux fossettes ridées au confluent des deux branches, quatre points ciliés en arrière de la bifurcation, lisière frontale ferrugineuse, droite ; — épistome flavescent, transversal ; labre trilobé sans cils

ni franges ; — mandibules triangulaires, courtes, robustes, à base rougeâtre et incisée, à extrémité noire et obtusément dentée, à tranche interne excavée; mâchoires coudées, rougeâtres, fortes, à tige oblique et renflée ; lobe court, comprimé, frangé de courts cils roux ; palpes courts, rougeâtres, bi-articulés, l'article basilaire cylindrique, le terminal conique ; menton charnu ; lèvre cordiforme, à suture rougeâtre lancéolée ; palpes labiaux de deux courts articles droits, coniques ; languette petite, intérieure, charnue ; — antennes rétractées, très courtes, à article basilaire granuliforme, le terminal peu apparent ; — ocelles, en arrière de la base antennaire est un petit point noirâtre ocelliforme.

Segments thoraciques charnus, jaunâtres, transverses, fortement convexes, finement pointillés, avec courts cils noirs épars, s'élargissant d'avant en arrière, le premier beaucoup plus large que la tête dont il enchâsse le bord postérieur, couvert sur sa moitié antérieure d'une plaque jaunâtre garnie d'une rangée transverse de gros points, son bord postérieur relevé par une incision en un bourrelet médian, ses flancs tuméfiés et incisés, deuxième et troisième plus larges sans plaque mais avec incision et bourrelet postérieur.

Segments abdominaux forme et consistance des précédents, avec ligne médiane terne, arqués, avec courts cils noirs très épars, leurs flancs très dilatés, s'atténuant vers l'extrémité, les sept premiers avec deux incisions relevant les intervalles en trois bourrelets à chaque arceau, le huitième avec une seule incision médiane, neuvième court, arrondi, bicilié, prolongé par un mamelon quadrilobé, crucialement incisé.

Dessous déprimé, un peu moins jaunâtre qu'en dessous, les segments thoraciques tuméfiés et ciliés à l'emplacement des pattes, les segments abdominaux avec de très rares courts cils, diagonalement incisés, relevés en trois bourrelets dont deux petits latéraux, un grand médian : un double bourrelet latéral très accentué à chaque arceau et garni d'un cil noir longe les flancs délimitant la zone d'action des deux régions dorsale et ventrale.

Pattes nulles, remplacées par les bourrelets et les tuméfactions sous-thoraciques.

Stigmates petits, constitués par un trait noirâtre entouré par un pérित्रème strié en forme d'aimant roussâtre, la première paire

au bord postérieur du premier segment thoracique, sur la ligne des bourrelets latéraux, les suivantes au-dessus de ce bourrelet et au tiers antérieur des huit premiers segments abdominaux; à la première paire les branches sont dirigées vers le haut, aux autres vers le derrière.

Cette larve qui se fait remarquer par son labre trilobé, par sa plaque prothoracique ponctuée, par le cil noir qui émerge de chaque mamelon latéral, ainsi que par la forme de ses stigmates, vit de l'amande des glands de chêne : lorsque en automne le gland tombe sur le sol, la larve le quitte pour s'enfoncer en terre à quinze centimètres de profondeur; d'autres fois elle le quitte avant qu'il ne se détache du dé qui l'enchâsse, comme aussi il est des larves qui ne le vident qu'à la fin de la saison hivernale, ces conditions sont intimement liées à la plus ou moins grande consistance du gland; dans l'un comme dans l'autre cas, une fois entrée en terre, la larve s'y façonne une petite loge provisoire où elle attendra sans prendre le moindre aliment l'époque de sa transformation, ce qui a lieu en juin; alors, par des pressions exercées à l'aide de son corps, elle se ménagera une plus grande loge oblongue dont elle lisse les parois intérieures et en juillet se transformera en nymphe.

Nymphe : Longueur 8 millimètres; largeur 4 millimètres.

Corps allongé, oblong, charnu, peu arqué, jaunâtre pâle, couvert de courtes spinules rougeâtres très déliées, diversement inclinées, convexe en dessus comme en dessous, à région antérieure arrondie, la postérieure tronquée et bi-épineuse.

Tête petite, arrondie, deux spinules à base bulbeuse en arrière du disque, deux à la base du rostre, deux en arrière des yeux qui sont réticulés; premier segment thoracique grand, obcordé, finement ridé, couvert sur son pourtour et sur le disque de spinules rougeâtres à base bulbeuse, éparses, à direction verticale, deuxième court, transverse, à milieu canaliculé et ridé, une spinule geminée à direction divergente de chaque côté des rides, troisième même forme, un peu plus grand, les deux spinules latérales à base bulbeuse plus accentuées; segments abdominaux courts, transverses, un peu plus jaunâtres que le fond, s'atténuant vers l'extrémité, couverts d'une rangée transversalement disposée de quatre spinules divergentes aux sept premiers, de deux inclinées en arrière au huitième, le neuvième tronqué et terminé par deux

épines à base uniciliée, distantes, rougeâtres, convergentes, les flancs légèrement dilatés et couverts de très courts cils; dessous ridé en partie voilé par les ailes, rostre arqué, très allongé, le bout engagé et retenu par la pointe des élytres, le milieu chargé de deux courtes spinules à base subbulbeuse, arquées, scrobe coudé, funicule allongé, la massue reposant sur le milieu des cuisses des deux premières paires de pattes, genoux saillants bispinuleux, mamelon anal bilobé.

La forme transverse et égale des deuxième et troisième segments thoraciques à milieu canaliculé et ridé puis bispinuleux, paraît être un caractère particulier à cette nymphe inerte qui repose dans sa loge sur la région dorsale; la phase nymphale, d'une durée de quinze à vingt jours une fois achevée, l'adulte paraît au dehors en se frayant un passage à travers la couche terreuse sous laquelle il reposait, ce qui a lieu en juillet, quelquefois en août, selon la température.

Adulte : N'est pas rare aux environs de *Ria* sur les massifs des bois de chêne, en particulier sur les chênes isolés sous lesquels la larve a plus de chances de trouver un refuge assuré durant la saison hivernale.

***Leptura testacea*, LINNÉ.**

(Mulsant, *Longicornes*, 1863, p. 538.)

L'accouplement de cette espèce a lieu de jour, soit sur les fleurs, soit sur les vieux troncs de sapin ou de pin; il dure moins d'une journée et, aussitôt fécondée, la femelle se met en quête des vieux bois, arbres abattus, troncs gisant sur le sol depuis longtemps, tous offrant un élément de friabilité désirable pour que la jeune larve n'ait pas à ronger des couches ligneuses résistantes : dans les interstices, et ils sont nombreux, de ces vieux restes, elle dépose, peu disséminés, ses œufs, au nombre de 50 à 60, lesquels éclosent quelques jours après.

Œuf : Longueur 1^{mm}5, diamètre 0^{mm}3.

Allongé, blanc de lait, fusiforme; très finement réticulé, arrondi aux deux pôles, un peu plus atténué à l'un de ses bouts.

Œuf très petit étant donné la taille de la mère, mais proportionné au nombre de ceux qui sont pondus.

Cionus thapsus, FABRICIUS.

(Gyllenhal, *Insect. suæc.*, 1808, t. III, p. 214.)

Œuf : Longueur 0^{mm}7; diamètre 0^{mm}2-3.

Ovalaire, oblong, jaunâtre, lisse et luisant, avec traces peu marquées de sillons longitudinaux, arrondi aux deux pôles, à coquille peu résistante.

Pondu en juillet sur les feuilles ou sur les fleurs de la plante nourricière, le *Verbascum nigrum*, et accompagnés par un oviducte membraneux, blanchâtre, formé d'une apophyse médiane et de deux styles bi-articulés, ils éclosent peu de jours après donnant naissance à une jeune larve, laquelle arrivée à sa plus grande expansion présente les caractères suivants :

Larve : Longueur 6 millimètres; largeur 2 millimètres,

Corps ramassé mais susceptible de s'allonger, arqué vers la région antérieure, jaunâtre, lisse et luisant, transversalement strié, très courtement et éparsement cilié, convexe en dessus, déprimé en dessous, à région antérieure subatténuée et arrondie, la postérieure, large, arrondie aussi.

Tête petite, cornée, noire, lisse et luisante, subquadrangulaire, cils latéraux épars, ligne médiane flave, bifurquée au vertex en deux traits, se perdant en arrière de la base antennaire, deux fossettes striées entre les deux traits, lisière frontale peu échancrée; — épistome court, transverse, échancré à son point d'impact avec le labre qui est petit, échancré aussi et transversalement strié; — mandibules étroites, arquées, à base noire, luisante, à extrémité rougeâtre et bidentée, se touchant au repos sans se croiser; — mâchoires courtes, à tige noire, lisse et oblique, lobe très petit, figuré par deux très courtes épines; palpes de deux courts articles coniques uniciliés; — menton large, charnu, lèvre inférieure courte, bilobée avec trait sutural noir, palpes testacés très courts, bi-articulés, languette charnue, échancrée; — antennes testacées très courtes et rétractiles, l'article basilaire tronqué, le terminal sétacé; ocelles, au-dessous de la base antennaire est un point

ocelliforme corné, jaunâtre ; plus loin, en arrière sur les joues est un autre point de même couleur.

Segments thoraciques charnus, jaunâtres, convexes et transverses, couverts de cils épars, s'élargissant très sensiblement d'avant en arrière, le premier beaucoup plus large que la tête dont il enchâsse le bord postérieur ; couvert de deux grandes plaques rectangulaires, noires, lisses et luisantes, séparées par la ligne médiane, transversalement striées avec quatre points testacés pileux en arrière, deuxième et troisième transversalement arqués, incisés près de leur bord antérieur, l'incision relevant l'arceau en deux bourrelets dont le postérieur entier et très accentué.

Segments abdominaux : les sept premiers larges, à peu près égaux, coupés par deux incisions relevant les intervalles en trois bourrelets, un premier à peu près entier, un deuxième en demi-bourrelet, un troisième entier très accentué, les deux derniers segments peu atténués, le huitième avec une seule incision, le neuvième court, arrondi, entier, avec bourrelet en rebord.

Dessous déprimé, les segments thoraciques mamelonnés à l'emplacement des pattes ; segments abdominaux bitransversalement incisés, leurs flancs tuméfiés, chaque tuméfaction garnie d'un court cil noir, aux sixième et septième, cette tuméfaction peut s'accroître considérablement et par ses plis constituer trois paires de fausses pattes renforcées par le segment anal qui est quadrilobé et fait aussi l'office de pseudopode : un double bourrelet latéral unicilié à chaque arceau longe les flancs et sert de zone d'action aux deux régions dorsale et ventrale.

Pattes remplacées par les mamelons sous-thoraciques.

Stigmates très petits, flaves, à pérित्रème formé de deux petits traits parallèles noirâtres, la première paire au bord postérieur du premier segment thoracique sur la première ligne de bourrelets latéraux, les suivantes au tiers antérieur des huit premiers segments abdominaux et au-dessus de cette ligne de bourrelets.

Notre larve vit à découvert sur le *Verbascum nigrum*, sur les fleurs ou sur les feuilles dont elle ronge le parenchyme par plaques assez distantes les unes des autres ; aux premiers jours d'août elle est près d'atteindre son complet développement, elle cesse son alimentation, prend position sur le revers de la feuille, le long de la tige florale, et là le mucilage qui couvrait son corps durant son

existence larvaire et qui lui constituait une fixité assurée sur le plan de position, durcit au point de la protéger d'une enveloppe solide, une vraie carapace sous laquelle elle est complètement à l'abri de tout danger, des influences atmosphériques aussi : un jour est consacré au dispositif de la coque, deux à la transition qui précède la transmutation, au quatrième le changement est complet.

Nymphe : Longueur 4 millimètres ; largeur 3 millimètres.

Corps massif, arrondi, fortement bombé, verdâtre clair, avec courts cils droits rougeâtres, convexe en dessus, subdéprimé en dessous, à région antérieure arrondie, la postérieure atténuée et subtronquée.

Tête très petite, arrondie, finement striée, front convexe, deux cils en arrière des yeux ; premier segment thoracique grand, transverse, avec rangée de longs cils roux droits près du bord antérieur et une autre rangée sur le disque, à bord postérieur relevé en forme de bourrelet, deuxième petit, à pointe avancée sur le milieu du troisième qui est canaliculé et bicilié ; segments abdominaux arrondis, s'atténuant vers l'extrémité, courts, transverses, avec ligne médiane brune et courts cils épars, leurs flancs relevés en bourrelet unicilié à chaque arceau ; segment anal petit, arrondi ; rostre arqué, scrobe court, coudé, funicule noduleux, la massue reposant sur les cuisses de la première paire de pattes, genoux peu saillants, rembrunis et triciliés.

Dans sa coque, la nymphe repose sur l'extrémité postérieure qui est appuyée au fond du berceau qui l'abrite ; son corps est doué de légers mouvements défensifs, la phase nymphale est courte, huit à dix jours, puis l'adulte rompt l'opercule de la coque et apparaît au dehors.

Adulte : C'est toujours sur la plante nourricière dont il ronge les feuilles et les fleurs que de jour on le trouve ; au moindre danger il contracte ses pattes et se laisse tomber sur le sol ; au *Canigou*, il n'est pas rare le long des chemins montagneux où croissent les *Verbascum*, ainsi qu'aux terrains de pâturage de la moyenne montagne.

Lampyris Raymondi, MULSANT.(Mulsant, *Mollipennes*, 1862, p. 85.)

Nymphe : Longueur 20 millimètres ; largeur 5 millimètres.

Corps allongé, charnu, blanc rosâtre, couvert d'un très court et léger duvet, déprimé aux deux faces, arrondi et relevé en forme de chaperon à la région antérieure, la postérieure atténuée et très arquée.

Tête petite, ovale, fortement encapuchonnée sous le rebord du premier segment thoracique qui est grand, clypéiforme, à angles postérieurs aigus, à pourtour très courtement duveteux, deuxième court, à milieu relevé en légère carène et avancé en pointe sur le troisième qui est grand et à fond rose ; segments abdominaux courts, transverses, à fond rosâtre, très finement ponctués, à fond duveteux, leur bord postérieur relevé en légère carène cartilagineuse ainsi que les côtés dont les angles postérieurs sont très saillants, segment anal tronqué ; terminé en dessous par deux courtes expansions duveteuses ; dessous des segments abdominaux maculé de grandes taches rosâtres, les antennes noduleuses, obliques, reposent par leur bout près des genoux de la première paire de pattes, genoux peu en saillie, garnis d'un court duvet, surface oculaire grande réticulée.

La nymphe a lieu sous pierre, fin juin, sans préparation préalable de loge, la nymphe repose sur le sol appuyée sur la région dorsale, elle peut exécuter de légers mouvements, s'allonger, se courber en arc, se déplacer aussi, émettre par l'anus un liquide incolore de jour, phosphorescent de nuit.

La phase nymphale a une durée de douze à quinze jours ; l'adulte n'est pas rare sur les coteaux bien exposés des environs de *Ria*.

Hylesinus Kraatzi, EICHOFF.(W. Eichoff, *Xyloph. revue ent.*, 1883, p. 403.)

Larve : Longueur 2^{mm}5 ; largeur 0^{mm}8.

Corps arqué, charnu, jaunâtre, glabre ou à peu près, convexe

en dessus, déprimé en dessous, arrondi aux deux extrémités, la postérieure quadrilobée.

Tête petite, ovalaire, jaunâtre, cornée, lisse et luisante, imperceptiblement pointillée, avec rares courts cils latéraux, ligne médiane profonde, pâle, bifurquée en deux traits aboutissant à la base antennaire, quelques lignes sous-cutanées pâles parallèles à la ligne médiane, quelques points en arrière de la lisière frontale qui est largement tachée de roussâtre et peu échancrée : — épistome court, transverse, convexe ; labre petit, très courtement cilié ; mandibules courtes, triangulaires, à base rougeâtre, à extrémité noire et émoussée, puis biseauté ; — mâchoires charnues, obliques, à lobe réduit, courtement cilié ; palpes très courts, bi-articulés ; menton large, charnu, cordiforme ; lèvres bilobées, avec très courts palpes labiaux droits bi-articulés ; languette large, à bords arrondis et ciliés ; — antennes très courtes, rétractées ; ocelles, un ou deux très petits points noirs au-dessous de la base antennaire, pas toujours visibles.

Segments thoraciques charnus, convexes, à flancs tuméfiés, s'élargissant, mais peu d'avant en arrière, le premier grand, un peu plus large que la tête, à milieu et à bords relevés en forme d'arabesques ; deuxième et troisième courts, transverses, incisés à leur bord postérieur par suite formés de deux bourrelets, un grand entier, un petit médian.

Segments abdominaux courts, transverses, avec ligne médiane sombre, s'atténuant, mais peu, vers l'extrémité, coupés par deux incisions qui relèvent les intervalles en trois bourrelets aux sept premiers, le huitième n'a qu'une seule incision, le neuvième est court, arrondi, quadrilobé.

Dessous déprimé, les segments thoraciques dilatés à l'emplacement des pattes, les segments abdominaux transversalement ridés, leurs flancs relevés en léger bourrelet, segment anal finement pointillé, crucialement incisé : un bourrelet latéral longe les flancs des segments abdominaux.

Pattes remplacées par les dilatations sous-thoraciques.

Stigmates très petits, orbiculaires, flaves, à périthrème roussâtre, la première paire sur la ligne de séparation des deux premiers segments thoraciques et sur le prolongement du bourrelet latéral, les suivantes au tiers antérieur environ des huit premiers segments abdominaux et au-dessus de ce bourrelet.

Le corps glabre ou à peu près, la ponctuation de la tête, les dessins relevés du premier segment thoracique paraissent être des traits particuliers à cette larve, et c'est dans les brindilles et menues branches du sorbier cultivé que, sur les coteaux des environs de Ria, dans les vignobles en particulier, on la trouve de la fin de l'été aux derniers jours du printemps suivant rongant le liber et plus profondément l'aubier en longues galeries irrégulières qu'elle obstrue de ses propres déjections au fur et à mesure qu'elle avance; fin juin, parvenue à son entière croissance elle se transforme en une nymphe qui éclôt vers la mi-août; l'adulte n'est pas très commun, on ne le prend qu'à de rares intervalles.

Gyandrophthalmas nigratarsis, LAC.

(Lacordaire, *Phytophages*, 1841, p. 297.)

Fourreau : Longueur 6 millimètres ; diamètre 3 millimètres.

Ovoïde, brun terreux, un peu courbe et tronqué au pôle antérieur dont l'orifice mesure 1^{mm}5 de diamètre ; — région dorsale granuleuse, creusée de deux dépressions qui en relèvent la surface en trois côtes arrondies, une médiane, deux latérales, ces deux dernières transversalement striées ; couvert inférieur renflé et arrondi en particulier près du pôle postérieur dont l'extrémité est subéchancrée et ridée ; orifice de sortie de la tête arrondi, déclive ; — parois intérieures à surface subruguleuse de couleur moins terreuse qu'à l'extérieur.

C'est l'extrémité postérieure recourbée sur elle-même que la larve se tient dans son fourreau, elle peut en faire sortir la tête et les trois anneaux thoraciques et les faire rentrer, en ce dernier cas la surface plate de la tête bouche exactement l'orifice du fourreau et, sous cet abri, la larve reste indemne de toute surprise.

Larve : Longueur 6 millimètres ; largeur 2 à 3 millimètres.

Corps flasque, charnu, ventru, blanc de paille, avec courtes soies très éparses, couvert de courtes et fines granulations à peine perceptibles, fortement convexe en dessus, un peu moins en dessous, à région antérieure cornée et arrondie, la postérieure renflée et subarquée en dedans.

Tête verticale, orbiculaire, brun rougeâtre, cornée et râpeuse,

couverte de fins poils roussâtres ; — ligne médiane longue à base rougeâtre, se bifurquant au disque, les deux branches allant se perdre en deux traits peu flexueux et arqués au-dessous de la base antennaire ; bord antérieur triangulairement échancré en dedans, à lisière carénée, denté en regard des mandibules, puis oblique et caréné jusqu'à la base antennaire au point où aboutissent les deux traits bifurqués ; — épistome et labre confondus en une petite saillie bidentée émergeant du milieu de l'échancrure du bord antérieur ; — mandibules en partie couvertes par le rebord frontal denté, arquées, étroites, se joignant sans se croiser, à base rougeâtre, à extrémité noire et bidentée, les deux dents obtuses, avec légère rainurelle extérieure ; — mâchoires rougeâtres, à pièce basilaire droite, obconique, lisse et finement ponctuée ; — lobe très court à bord cilié et pectiné ; palpes maxillaires de quatre courts articles arqués en dedans, globuliformes, deuxième et troisième avec cil extérieur, quatrième grêle, acuminé ; menton long, rougeâtre, corné, diminuant de largeur vers l'extrémité qui est testacée ; — lèvre inférieure petite, étroite, cordiforme et testacée cilié ; — palpes labiaux très petits, droits, rougeâtres, de deux articles à peu près égaux, le terminal à bout pointu ; — languette courte, mi-ovale, éparsément ciliée ; — antennes assez longues, de trois articles rougeâtres, à articulations testacées, le premier membraneux court, sous la carène latérale, deuxième deux fois plus long, fortement renflé, troisième petit, cylindrique à bout tronqué, unicilié et faiblement denté ; — ocelles, deux points cornés, testacés, ovalaires, saillants, presque jointifs, en arrière de la base antennaire.

Segments thoraciques un peu plus larges que la tête, convexes et transverses, à côtés ciliés ; le premier à large bord antérieur flave, à disque couvert d'une plaque brune cornée, en forme de crois-sant, traversé par une ligne médiane flave ; deuxième et troisième diagonalement incisés, les incisions relevant chaque arceau en cinq bourrelets couverts d'une plaque jaunâtre, ciliée, brillante et finement ridée, un premier médian, transverse, deux obliques presque accolés au médian, deux latéraux tuberculiformes.

Segments abdominaux charnus, blanchâtres, avec fines soies clairsemées, s'élargissant en se dilatant et en s'arquant jusqu'au septième, les deux derniers se repliant en dessous ; le premier

entier convexe, le deuxième avec une et les cinq suivants avec deux et trois incisions relevant les intervalles en étroits bourrelets transverses couverts de fines aspérités ; huitième et neuvième plus longs, plus étroits, avec incisions plus nombreuses et moins marquées au segment anal dont le bord postérieur est tronqué ; deux longs poils roux au milieu postérieur des septième et huitième segments.

Dessous de la tête rougeâtre, des segments peu convexe, les premier et deuxième segments thoraciques garnis à leur milieu de deux plaques lisses, jaunâtres, transversalement ovalaires ; les segments suivants subréticulés, finement ridés ; segment anal saillant avec fente transversale couverte en dessus par un rebord membraneux légèrement cilié et suivie d'une échancrure droite tuberculiforme ; un léger bourrelet latéral aux segments abdominaux et deux plaques latérales aux segments thoraciques longent les flancs délimitant ainsi les deux régions dorsale et ventrale.

Pattes longues, écartées, à base flave, à extrémité rougeâtre, dirigées en avant ; hanches grêles longues, obliques en dedans, à base tachée de deux traits parallèles, rougeâtres, semi-circulaires ; trochanters courts, coudés, intérieurement ciliés, le point d'articulation avec la hanche tachée de rougeâtre ; cuisses assez longues, comprimées, obliques en dehors ; jambes droites comprimées aussi, avec trois cils extérieurs et trois spinules intérieures ; ongle long, un peu arqué, aculé, à base ciliée.

Stigmates très petits, saillants, circulaires, blanchâtres, à pérित्रème sombre, la première paire plus grande, plus blanche et plus saillante sur le deuxième segment thoracique et près du bord antérieur, les suivantes au milieu des huit premiers segments abdominaux et au-dessus du bourrelet latéral.

C'est sur des terrains très secs exposés en plein soleil du Midi, que vit notre larve aux environs de *Ria*, elle progresse sous l'abri protecteur de son fourreau pendant toute la période estivale passant de plante en plante, d'arbuste en arbuste, traînant à l'instar de ses congénères son fourreau avec elle, se nourrissant de plantes basses diverses ; lorsque arrivent les bises d'automne, parvenue dès lors à son complet développement, elle se réfugie sous le rebord d'une pierre formant couverture ou le long d'une tige de plante, se fixe au point choisi, bouche l'orifice de son fourreau qu'elle applique de manière à le rendre adhérent contre l'objet au moyen d'un enduit

agglutinatif, se retourne ensuite dans sa coque et dans cette situation passe la saison des froids. Au retour de la belle saison, elle songe à sa transformation ; à cet effet, dans la position même qu'elle occupe, elle se contracte, aussitôt un travail de résorption commence à la suite duquel le corps devenu presque droit se présente sous la forme suivante :

Nymphe : Longueur 4 à 5 millim. ; largeur 2 1/2 à 3 millim.

Corps charnu, blanchâtre, ovalaire un peu arqué, couvert de très petits tubercules ciliés, arrondi aux deux extrémités.

Tête transversalement ovalaire, déclive, très finement ridée.

Segments thoraciques, le premier large, transverse, convexe, couvert sur sa surface de petites excroissances charnues surmontées d'un court poil flave, deuxième segment court, étroit subquadrangulaire s'avancant en pointe sur le troisième qui est plus long, plus large, à milieu canaliculé, à côtés dilatés.

Segments abdominaux courts, transverses, lisses et luisants, à milieu profondément incisé, diminuant, mais peu sensiblement vers l'extrémité qui est largement arrondie, les côtés des sept premiers relevés en une légère dilatation à bout cilié ; aux anneaux suivants la dilatation est substituée à un léger bourrelet qui se continue en contournant le segment anal dont chaque côté est garni de deux apophyses surmontées d'un court cil brun ; de plus, chaque arceau abdominal est transversalement incisé, les intervalles garnis de légères dilatations ciliées.

Dessous, aucune particularité, antennes obliques, leur bout repose sur le milieu des cuisses de la première paire de pattes.

La nymphe se tient dans son fourreau la tête appuyée contre la paroi inférieure de la loge, c'est-à-dire dirigée vers le sol : la phase nymphale commencée aux premiers jours d'avril dure de quinze jours à trois semaines ; lors de l'éclosion de l'adulte, la peau qui recouvre la nymphe se détend à la principale ligne de division, le trait médian, et s'entr'ouvre en se rabattant simultanément en dessous et par côté.

Fin avril, la phase nymphale terminée, l'adulte est formé dans son étui. Vienne mai, à ses premières chaleurs l'insecte provoque la rupture du fourreau en le faisant éclater en regard de sa tête sur une section circulaire à pourtour irrégulier, mais suffisant pour lui donner passage.

Adulte : C'est en mai et juin qu'il fait son apparition, c'est aux heures chaudes qu'il prend son vol, se lance dans l'espace, s'arrêtant tantôt sur la corolle des ombellifères, tantôt sur la tige des plantes; il échappe à la main qui veut le saisir ou bien par la fuite, ou encore en se laissant tomber à terre où l'on a peu de chance malgré ses belles couleurs à le retrouver : son existence assez longue se prolonge jusqu'au moment où les deux sexes se rencontrent et assurent à la suite d'un rapprochement les couches d'une nouvelle génération; la copulation est longue, elle dure un et deux jours.

La larve a pour parasite le ver d'un hyménoptère dont nous n'avons pu jusqu'ici obtenir l'adulte.

Ocypus similis, FABRICIUS.

(Fabricius, *Ent. Syst.*, 1, 2, p. 521.)

Larve : Longueur 17 millimètres; largeur 2 millimètres.

Corps allongé, linéaire, charnu, brun jaunâtre, couvert d'assez longues soies roussâtres, convexe en dessus, un peu moins en dessous, à région antérieure arrondie, la postérieure bifide.

Tête déprimée, orbiculaire, cornée, d'un rouge vif, finement pointillée chagrinée, avec cils roux épars sur sa surface, ligne médiane presque imperceptible, bifurquée sur le disque qui est mat; — épistome et labre confondus avec la lisière frontale qui est droite et 5-dentée, les deux dents latérales et la médiane petites, un long cil émerge de la base de chaque dent; — mandibules longues, rougeâtres, falquées, à tranche externe carénée; — mâchoires rougeâtres, à tige allongée, cylindrique, ciliée; lobe court denté; palpes à articles allongés et ciliés, le terminal aciculé; — menton testacé, rhomboïdal, bordé à sa base par deux saillies noirâtres dentées; lèvres inférieure longue bilobée à lobes testacés; palpes labiaux très longs à premier article oblique en dehors, le deuxième dirigé en dedans; languette petite, conique, courtement ciliée; — antennes très longues, jaunâtres, annelées de testacé, l'article terminal le plus court, oblong, tricilié avec très court article supplémentaire à sa base; — ocelles, quatre points noirs disposés en

carré sur une légère protubérance en arrière de la base des mandibules.

Segments thoraciques allongés, convexes, jaunâtres, couverts d'une plaque cornée et noirâtre finement pointillée avec longs cils épars et ligne médiane obsolète pâle, le premier un peu moins large que la tête dont il est séparé par un bourrelet corné, rouge vif, avec marge postérieure striée et garnie d'une rangée transverse de cils, marge et cils communs aux deuxième et troisième segments qui sont moins longs et transverses.

Segments abdominaux jaunâtres, convexes, chargés d'une plaque terne, couverte de cils inégaux, coupée aux sept premiers en deux parties par la ligne médiane, huitième un peu plus réduit que les précédents qui sont à peu près égaux, neuvième petit, tronqué, prolongé par deux longs styles rougeâtres, ciliés et bi-articulés.

Dessous de la tête déprimé, le premier segment thoracique avec incision triangulaire brunâtre, les sept premiers segments abdominaux couverts d'une plaque plus petite et moins terne qu'en dessus, chargés de longs cils rougeâtres et droits; segment anal prolongé par un long pseudopode cylindrique et cilié : un double bourrelet latéral garni à chaque arceau d'une plaque géminée et ciliée longe les flancs, servant de partage aux deux régions dorsale et ventrale.

Pattes très allongées, ciliées, hanches à base excisée, trochanters courts, coudés, cuisses comprimées et spinulées, jambes en entier hérissées de spinules et terminées par un court ongles simple.

Stigmates petits, flaves, à péritrème sombre, la première paire plus accentuée, transversalement elliptique, sur le bourrelet de séparation des deux premiers segments thoraciques, les suivantes ovalaires au tiers antérieur des huit premiers segments abdominaux et au-dessus du bourrelet latéral.

La tête et le bourrelet qui la suit d'un rouge vif, la partie mate du disque, la denticulation de la lisière frontale, les deux saillies dentées de la base mentonnière ainsi que la forme de l'article terminal antennaire sont des traits spécifiques particuliers à cette larve que nous avons trouvée en mai, dans l'un de nos jardins de *Ria*, le long d'un filet d'eaux vives, se nourrissant d'une foule de

vermisseaux et de petits mollusques qui abondent dans ce milieu frais et humide. Elle est nocturne ; de jour, elle prend abri sous les pierres ou entre les herbes ; en juin, parvenue à sa complète croissance, elle entre dans le sol peu profondément, s'y façonne une loge où, quelques jours après, elle subit sa transformation nymphale.

Adulte : Paraît en juillet et en août, ne s'éloigne pas des lieux qui furent le théâtre de ses premiers états ; sans cesse à l'affût d'une nouvelle proie, il ne craint pas de se montrer de jour pour arriver à satisfaire ses appétits.

Rhizophagus depressus, FAB.

(Erichson, *Insect. deuts.*, 1845, p. 229.)

Nymphe : Longueur 3 millimètres ; largeur 1 millimètre

Corps allongé, oblong, presque linéaire, charnu, blanchâtre, couvert de soies rousses éparses à base subbulbeuse, déprimé à la région thoracique, un peu moins à la région abdominale, arrondi en avant, atténué et biépineux en arrière.

Tête affaissée, arrondie, assez grande, convexe, lisse et luisante, à surface couverte de soies éparses ; premier segment thoracique grand, déprimé, rectangulaire, lisse et luisant, à angles arrondis, à bord postérieur relevé en léger bourrelet, à pourtour garni de longues soies à base subbulbeuse, deuxième court, transverse, bicilié, ainsi que le troisième qui est plus grand et à milieu incisé ; segments abdominaux subdéprimés, courts, transverses, s'atténuant vers l'extrémité, transversalement ridés, les flancs des huit premiers relevés par un long poil à base bulbeuse, segment anal petit, arrondi, chargé de deux courtes épines à extrémité rougeâtre et arquée, dessous subdéprimé, les antennes obliques, leur massue reposant près des genoux de la première paire de pattes, genoux des trois paires saillants, biciliés.

Perris, dans ses *Insectes du pin maritime*, p. 81, pl. XVIII, fig. 91, avait dessiné et très brièvement décrit cette nymphe que nous avons trouvée à terre un 15 septembre, en écorçant au ras du sol un gros tronc de sapin mort à *Las Sourdes* à 1400 mètres d'altitude, à mi-hauteur du Canigou : elle peut imprimer à son

corps des mouvements suffisants pour lui permettre de se retourner dans sa loge ; huit jours après, l'adulte était formé.

Anobium domesticum, FOURC. (**pertinax**, FAB.,
striatum, OLIV.)

(Mulsant, *Térédiles*, 1864, p. 76.)

Larve : Longueur 4 millimètres ; largeur 1 millimètre.

Corps arqué, charnu, blanc terne, couvert de très courtes soies rousses et de plus courtes spinules noirâtres, convexe en dessus, déprimé en dessous, à région antérieure arrondie, la postérieure tronquée et faiblement bilobée.

Tête orbiculaire, jaunâtre, cornée, déclive, à surface couverte de courtes soies, lisse et luisante, très imperceptiblement pointillée, ligne médiane obsolète, flave, bifurquée très haut, le point d'impact de la bifurcation fovéolé, lisière frontale échancrée, largement teintée de ferrugineux ; épistome transverse, flavescent ainsi que le labre qui est semi-elliptique et courtement cilié ; — mandibules courtes, fortes, à base rougeâtre, à extrémité noire, striée et quadridentée ; — mâchoires, palpes et lèvre inférieure comme dans les larves du genre, — antennes très courtes, à base annelée de rougeâtre, de deux très courts articles rétractiles à peine perceptibles ; ocelles, un point brun cerclé de noirâtre en arrière de la base antennaire.

Segments thoraciques charnus, blanc terne, finement pointillés, diversement incisés, couverts de très courtes soies blanchâtres, le premier plus large que la tête, à flancs dilatés, à bord postérieur finement strié, deuxième et troisième de moins en moins larges, courts, transverses, à bord postérieur garni de très courtes spinules noirâtres disposées en rangée transverse et dirigées en arrière.

Segments abdominaux arqués, consistance des précédents, s'atténuant jusqu'au huitième pour s'atténuer ensuite, les huit premiers courts, transverses, à bord postérieur garni comme les deux précédents de très courtes spinules noirâtres pareillement disposées, neuvième grand, large, rectangulaire, couvert d'assez longues soies, à flancs tuméfiés.

Dessous déprimé, sans traces de spinules, les segments abdomi-

naux transversalement ridés, segment anal tronqué, bilobé; un fort bourrelet latéral formant mamelon cilié à chaque arceau longe les côtés et divise la zone d'action des deux régions supérieure et inférieure.

Pattes courtes, charnues, ciliées, un peu arquées en dedans, hanches à base très grande, trochanters très courts, cuisses fortes à milieu renflé intérieurement bordées d'une frange de courtes soies blondes ainsi que les jambes dont les cils sont rougeâtres et plus longs et qui se terminent par un très court ongles roussâtre bien peu arqué.

Stigmates peu apparents, petits, orbiculaires, flaves, à périmètre roux doré, la première paire sous le bourrelet de séparation des deux premiers segments thoraciques, les suivantes au-dessus du bourrelet latéral et au tiers antérieur des huit premiers segments abdominaux.

Cette larve, dont la forme rappelle celles du genre, s'éloigne de ses congénères par les courts poils dont est couvert son corps ainsi que par ses très courtes spinules; aux environs de *Kia*, elle vit du bois des vieilles branches de cerisier employées comme supports dans les bergeries qu'elle ronge en galeries irrégulières comblées de ses propres déjections, au fond desquelles a lieu en avril sa transformation nymphale.

Nymphe : Longueur 4 millimètres; largeur 2 millimètres.

Corps allongé, peu arqué, oblong, charnu, blanchâtre, glabre, convexe en dessus, déprimé en dessous, à région antérieure arrondie, la postérieure atténuée et subtronquée.

Tête petite, bombée, fortement abaissée, premier segment thoracique très réduit, fortement convexe, lisse, à angles affaissés, à bord postérieur légèrement relevé, deuxième court, à milieu caréné, troisième grand, à milieu canaliculé, à flancs incisés en arc; segments abdominaux courts, transverses, de couleur un peu plus jaunâtre que le fond, finement ridés, s'élargissant un peu jusqu'au quatrième pour s'atténuer vers l'extrémité, leurs flancs relevés en léger bourrelet, huitième et neuvième, membraneux, blanchâtres, ce dernier arrondi, faiblement bilobé; dessous déprimé, lisse et luisant, mamelon anal bimamelonné; genoux saillants, antennes arquées, placées sur le milieu des cuisses des deux premières paires de pattes.

Nymphe inerte, reposant dans sa loge sur la région dorsale; la phase nymphale a une durée de dix à douze jours.

Adulte : C'est sur le bois nourricier que de mai à juillet on a chance de le trouver; il se dissimule de jour sous les écorces, sous les fagots ou autres abris de ce genre.

Aphodius vernus, MULSANT.

(Mulsant, *Lamellicornes*, 2^e édit., 1871, p. 184.)

Larve : Longueur 3 à 4 millimètres; largeur 1 millimètre.

Corps arqué, mou, charnu, blanc de lait, lisse et luisant, couvert de courtes spinules noirâtres et de poils assez longs, rous-sâtres, convexe en dessus, déprimé en dessous, arrondi aux deux extrémités.

Tête suborbiculaire, cornée, jaunâtre, lisse et luisante, finement pointillée, avec poils roussâtres clairsemés, ligne médiane obsolète, flave, bifurquée en deux traits aboutissant en arrière du milieu de la base antennaire, lisière frontale droite, brunâtre, quatre légères fossettes en arrière du bord; — épistome grand, trapézoïdal, brunâtre, avec point noirâtre aux angles postérieurs, finement sillonné et bicilié aux angles antérieurs; labre semi-ovalaire à bords courtement pectinés et biciliés; — mandibules fortes, subarquées, à base blanchâtre, à milieu uniponctué, à extrémité noirâtre et bidentée, la dent droite obtuse, avec forte molaire à la base interne; — mâchoires à tige oblique renflée et ciliée; lobe pectiné, denté; palpes arqués de quatre articles coniques à peu près égaux, le troisième avec cil extérieur; menton court, charnu; lèvre semi-circulaire, palpes labiaux de deux courts articles droits; languette en forme de masse charnue; — antennes longues un peu arquées, atteignant le bout des mandibules, à article basilaire court, annulaire, deuxième très long à bout renflé, troisième court, même forme, quatrième un peu plus long, obconique prolongé en pointe au-dessous du cinquième, lequel est très petit et paraît bifide, deux courts cils au bout, ocelles nuls.

Segments thoraciques convexes, courts et transverses, blanc de lait, lisses et luisants, avec cils épars, à flancs tuméfiés et incisés, à peu près égaux, un peu plus larges que la tête, le pre-

mier incisé, formé d'un bourrelet entier et d'un court médian, aux deux suivants le bourrelet médian se dédouble.

Segments abdominaux arqués, forme et consistance des précédents, s'élargissant peu jusqu'au huitième, les six premiers formés de trois bourrelets transverses dont le premier entier à milieu très réduit, les deuxième et troisième de moins en moins grands, couverts de courtes spinules noirâtres, droites, disposées en rangées transverses et mêlées à de longs poils épars, septième avec une seule incision, huitième sans incision, ces deux segments bordés postérieurement d'une rangée de cils, neuvième court, entier, transversalement ridé, sac brunâtre à fente transverse, bordé d'une rangée de courts cils.

Dessous déprimé, couleur et consistance du dessus, le bord latéral des segments abdominaux incisé en forme d'arc, la poche garnie de quatre rangées longitudinales de courtes spinules noirâtres : un fort bourrelet latéral longe les flancs divisant ainsi la zone d'action des deux régions dorsale et ventrale.

Pattes très allongées, blanchâtres, couvertes de courts cils spinosules, la première paire rapprochée, les deux suivantes de plus en plus écartées, hanches longues subcylindriques, trochanters allongés coudés, cuisses courtes, à bout renflé, jambes coniques terminées par un tarse onguiculé, à base spinuleuse.

Stigmates petits, flaves, à pérित्रème roux doré, la première paire au bord antérieur du deuxième segment thoracique, sous le bourrelet latéral, les suivantes au tiers antérieur des huit premiers segments abdominaux et au-dessus de ce bourrelet.

Perris, *Larves*, p. 110, 1877, dit en deux mots que cette larve est semblable à celle de l'*Aphodius fossor*. Nous avons cru néanmoins la décrire parce que bien des traits lui sont particuliers, entre autres la disposition des pattes ; son existence est souterraine ; c'est autour des bergeries établies sur les coteaux de moyenne élévation des environs de *Ria*, à une profondeur de 8 à 10 centimètres qu'elle vit, presque toujours associée à celle de l'*Ammæcius elevatus* ; c'est au printemps que l'œuf éclôt, la jeune larve s'alimente des crottins de moutons enfouis dans le sol par le piétinement des troupeaux : en automne a lieu la transformation de cette larve terricole, une partie des adultes passent l'hiver en terre pour s'accoupler au printemps suivant.

Oryctes grypus, ILLIGER.(Mulsant, *Lamellicornes*, 2^e éd., 1871, p. 507.)

Nymphe : Longueur 50 millimètres ; largeur 22–25 millimètres.

Corps allongé, oblong, un peu arqué, rougeâtre et subcoriace, couvert d'une très courte pubescence dorée, visible à certain jour, convexe en dessus, déprimé en dessous, à région antérieure arrondie, atténué à l'extrémité postérieure.

Tête très petite, arrondie, front relevé par une saillie corniforme, à base marquée par deux taches ponctiformes noires et luisantes, saillies dentiformes buccales disposées en deux gros bourrelets encadrant le labre ; antennes très courtes, nodiformes, l'article terminal s'appuyant sur le milieu des jambes de la première paire de pattes.

Segments thoraciques avec fin sillon médian bien marqué, le premier grand, déclive, quadrilatéral, les angles antérieurs saillants et dentés, les postérieurs arrondis, légèrement excavé au milieu antérieur, fortement renflé au milieu postérieur, deuxième court, étroit, à milieu prolongé en pointe, troisième plus long et plus large, bi-anguleux.

Segments abdominaux les six premiers courts et larges, transverses, à peu près égaux, à bords sinueux, garnis, le premier à son bord postérieur, les deuxième à cinquième à leurs bords antérieur et postérieur, le sixième à son bord antérieur et de chaque côté de la ligne médiane d'une écaille noire bordant deux cartilages concaves qui se ferment l'un sur l'autre, suivie aux quatrième et cinquième segments d'une incision elliptique et stigmatiforme à pérित्रème noir, septième semblable aux précédents, un peu moins large, sans bordure, ni écaille, ni incision, huitième beaucoup plus long, moins large avec deux incisions elliptiques à son bord antérieur, latéralement suivies de deux plus grandes incisions subarquées, neuvième court, arrondi, à milieu incisé et tubercule noir corné de chaque côté de l'incision, couvert de courtes soies roux doré très denses.

Jambes de la première paire de pattes trituberculeuses, extrémité de celles des deuxième et troisième paires quadrituberculeuse.

Nymphe inerte, insensible à toute espèce d'attouchements, renfermée dans une coque terreuse, à parois intérieures lisses, façonnée non loin du milieu nourricier, racines ou intérieur du tronc des oliviers de forte taille des environs de *Ria*.

Pissodes pini, LINNÉ.

(Gyllenhal, *Insect. suec.*, 1803, 3, p. 256.)

Nymphe : Longueur 10 millimètres ; largeur 4 millimètres.

Corps oblong, mou, charnu, blanchâtre, avec courts cils et courtes spinules, subconvexe en dessus comme en dessous, arrondi en avant, atténué en arrière.

Tête convexe, à milieu canaliculé, deux courtes épines rougeâtres au-dessus de la convexité frontale ; premier segment thoracique fortement convexe ; à angles arrondis, s'élargissant d'avant en arrière avec deux épines rougeâtres au bord antérieur placées derrière les deux épines frontales et deux latérales médianes, presque jointives, disque verruqueux parsemé de courtes aspérités ; deuxième segment étroit, transverse, avec fine ligne médiane brune, troisième même forme, à milieu canaliculé et transversalement strié ; segments abdominaux s'élargissant jusqu'au quatrième pour s'atténuer ensuite vers l'extrémité, les six premiers avec deux rangées longitudinales de courtes épines de chaque côté de la ligne médiane, les flancs des arceaux à milieu légèrement dilaté, avec court cil, segment anal tronqué, terminé par deux épines rougeâtres à base bulbeuse, à pointe extérieurement arquée en dehors ; dessous, le rostre un peu arqué longe le milieu du corps jusqu'à hauteur de la troisième paire de pattes, les mandibules bifides en saillie à l'extrémité, le scape remonte jusqu'à hauteur des yeux, le funicule coudé puis oblique, repose sur le milieu des cuisses de la première paire de pattes, tous les genoux verruqueux en saillie sur les côtés sont marqués de taches brunes.

C'est dans l'écorce d'un grand sapin mort depuis de longues années qu'à Belage, à 1400 mètres d'altitude, nous avons trouvé plusieurs nymphes dont l'éclosion a eu lieu quelques jours après.

Telephorus rufus, ILLIGER.(Mulsant, *Mollipennes*, 1862, p. 208.)

Nymphe : Longueur 10 à 11 millimètres; largeur 3 millimètres.

Corps charnu, rougeâtre, arqué, paraissant glabre, peu convexe en dessus, déprimé endessous, à région antérieure arrondie, la postérieure atténuée et bifide.

Tête déclive, lèvre supérieure bifide, front saillant; premier segment thoracique clypéiforme, très finement ridé, avec faible ligne médiane, à pourtour relevé en léger bourrelet, les angles antérieurs arrondis, les postérieurs dentés; deuxième étroit, transverse, troisième plus grand, carré avec fovéole latérale semi-lunaire; — segments abdominaux courts, transverses, s'élargissant jusqu'au sixième pour s'atténuer vers l'extrémité, avec ligne médiane formée en légère carène et double légère fossette, tous avec léger rebord latéral membraneux, neuvième petit, arrondi, terminé par deux courtes épines distantes, peu arquées à bout noirâtre; dessous déprimé, les antennes arquées contournent les deux premières paires de pattes en s'appuyant sur le milieu de leurs cuisses puis s'arquent en dedans, leur bout prenant appui sur les jambes de ces deux pattes; genoux saillants.

Cette nymphe à mouvements peu sensibles repose dans sa loge sur la région dorsale; c'est dans le sol sous une faible couche de détritux qu'a lieu la nymphose.

Licinus aquatus, DEJEAN.(Dejean, *Species, Carab.*, t. II, p. 399.)

Nymphe : Longueur 10 millimètres; largeur 6 millimètres.

Corps ovalaire, oblong, un peu arqué, charnu, blanchâtre, hérissé de longs cils rougeâtres, convexe en dessus, déprimé en dessous, à région antérieure large arrondie, la postérieure atténuée et biépineuse.

Tête déclive, ponctuée, front bombé, un léger tubercule terminé en courte pointe rougeâtre entre les yeux et la base antennaire,

labre avancé en lanière bifide ; premier segment thoracique grand, cordiforme, à pourtour déprimé et garni sur sa surface de longs poils droits, rougeâtres, deuxième et troisième segments courts, transverses, garnis de cils épars, le troisième à milieu incisé ; segments abdominaux courts, larges, finement ponctués, transverses, s'élargissant jusqu'au quatrième pour s'atténuer ensuite vers l'extrémité, tous chargés de longs cils rougeâtres et de petits points verruqueux, leurs flancs tuméfiés en une large apophyse ciliée, segment anal prolongé par deux courtes pointes à bout cilié et biponctué de noir ; dessous déprimé, légèrement verruqueux ; tarsi des trois paires de pattes parallèles, les unes à la suite des autres, ceux de la troisième paire débordant le corps ; antennes coudées longeant le dessous des genoux des deux premières paires de pattes, puis dirigées en dedans ; genoux saillants, rembrunis.

Les traits particuliers qui caractérisent cette nymphe sont : le léger tubercule de la tête, le labre, les points verruqueux abdominaux, les tuméfactions latérales, les pointes anales et leur ponctuation ; — son corps repose sur la région dorsale dans une loge aménagée peu profondément dans le sol et presque toujours sous une pierre ; elle est douée de mouvements défensifs brusques mais courts qu'elle répète au plus léger des attouchements, et cela à l'opposé de la plupart des nymphes de carabiques qui sont inertes ; la phase nymphale commencée vers la mi-octobre se termine huit jours après, deux à trois jours encore et l'insecte, après être passé par la teinte blanchâtre puis rougeâtre et enfin d'un noir profond, est arrivé à l'état parfait.

Adulte : Nous ne connaissons aux environs de Ria qu'une seule localité où on le trouve au printemps et plus particulièrement en automne, c'est Belloc et Saint-Estève.

Cardiophorus rufipes, HERBST.

(Candèze, *Monog. Elater.*, 3, p. 313.)

Larve : Longueur 12 millimètres ; largeur 1 millimètre.

Corps allongé, bacillaire, subcylindrique, à consistance ferme, rougeâtre, couvert de courtes soies blondes, à région antérieure droite, tronquée, la postérieure dentée.

Tête assez grande, déprimée, quadrangulaire, lisse et luisante, avec soies latérales, à angles arrondis, ligne médiane bifurquée dès l'origine en deux traits arqués se prolongeant jusqu'à la base antennaire, deux traits parallèles à la ligne bifurquée; épistome et labre confondus avec la lisière frontale qui est noire, droite, denticulée, à milieu denté et quadri-incisée; lame membraneuse ciliée à la base des mandibules qui sont courtes, arquées, noires, à base excavée, à tranche interne dentée en son milieu, la dent courte et arquée en dedans; mâchoires déprimées, à tige basilaire allongée, ciliée, striée, lobe denté, à bout cilié, paraissant bimamelonné, palpes allongés de quatre articles granuliformes, le troisième prolongé par un cil intérieur; menton très allongé encastré entre les montants des mâchoires; lèvre inférieure courte, cordiforme, à bord flavescent et cilié, prolongée de chaque côté par deux courts palpes bi-articulés, et au milieu par une courte languette dentée à base ciliée; antennes émergeant en arrière de l'échancrure de la base mandibulaire, de trois courts articles apparents, les deux premiers granuliformes, le terminal grêle, prolongé par un court cil, avec article supplémentaire membraneux, testacé à sa base intérieure; ocelles, une tache noire au-dessous des joues et de la base antennaire.

Segments thoraciques rougeâtres, parallèles, à côtés ciliés, finement pointillés, à ligne médiane bien apparente, le premier très grand, un peu plus large que la tête, à bord antérieur membraneux, marginé, strié, le bord postérieur légèrement strié, de couleur plus foncée, deuxième et troisième plus courts, à bord postérieur seul marginé strié, les flancs légèrement striés.

Segments abdominaux, forme, cils, ponctuation et couleur des deux précédents, avec ligne médiane bien apparente et bord postérieur plus rougeâtre aux huit premiers qui sont marginés striés, neuvième plus allongé, arrondi, verruqueux, à disque déprimé et excavé, rebordé en arrière par deux saillies arrondies latérales et une dent médiane, saillies et dent à base ciliée.

Dessous de la tête déprimé, du premier segment thoracique triangulairement incisé, les huit premiers segments abdominaux marginés striés de jaunâtre à leur bord postérieur, leurs flancs excisés, leur couleur plus claire qu'en dessus, segment anal rougeâtre, corné, fortement ponctué, semi-lunairement incisé avec

double rebord strié enclosant le cloaque qui, en forme de pseudopode, est membraneux, à pourtour strié, à fente longitudinale : une légère incision membraneuse sur les flancs de la face dorsale bordée par de légères fossettes à fond cilié, incision fortement accusée sur la face ventrale, provoque la formation d'une lame en rebord marquant la limite de deux régions dorsale et ventrale.

Pattes fortes, conniventes, fortement spinuleuses, hanches dirigées en dedans, canaliculées, le pourtour des excavations spinuleux, trochanters très courts, cuisses et jambes déprimées, ces dernières terminées par un court onglet noirâtre à base ciliée.

Stigmates très petits, oblongs, flaves, à pérित्रème rougeâtre, formé de deux traits parallèles, la première paire plus grande au bord antérieur du deuxième segment thoracique sous le bourrelet latéral, les suivantes au-dessus de ce bourrelet et près du bord antérieur des huit premiers segments abdominaux.

Par sa lisière frontale denticulée, à milieu denté, par la courte dent interne de ses mandibules, par sa courte languette dentée, par ses saillies et dent caudale, se fait remarquer notre larve qu'en février j'ai trouvée en nombre au bas de deux montants de bois de peuplier profondément enfoncés depuis plus de dix années dans une bâtisse; dans ce milieu vermoulu, il n'existait aucune espèce de proie vivante ou morte, ce serait donc de la partie ligneuse décomposée qu'elle vivrait, ou bien des résidus qui y étaient agglomérés; c'est par petits groupes de trois à quatre individus cheminant lentement dans ces parties friables qu'elle se tenait, elle est très robuste; qu'elle soit exposée au soleil ou soumise à une immersion prolongée, elle résiste longtemps.

Ainsi qu'il est facile de le remarquer, notre description diffère essentiellement de celle donnée par Perris sur la même larve en ce qui concerne sa conformation, sa couleur, la structure de sa tête ainsi que celle de son tronc; je suis aussi sûr de la provenance de la mienne que Perris pouvait l'être de la sienne, malheureusement nous n'avons eu la nymphe ni l'un ni l'autre, de sorte que nous ne pouvons tabler que sur des conjonctures; trouver des insectes parfaits dans les lieux mêmes où se sont nourries des larves, alors que les uns et les autres appartiendraient à un même type, n'est pas suffisant pour confirmer l'exactitude d'une espèce, c'est ce qui est arrivé à Perris, c'est ce qui m'arrive; c'est un point à l'égard de

notre larve que d'autres plus heureux éclairciront après nous, après observation de la phase nymphale.

Adulte : Dans les environs de *Ria*, on prend l'adulte en automne et durant tout l'hiver sous les pierres ou sous les bois reposant sur le sol.

Rhizotrogus œstivus, OLIV.

(Mulsant, *Lamellicornes*, 1870, p. 588.)

Nymphe : Longueur 24 millimètres ; largeur 10 millimètres.

Corps en ovale allongé, charnu, jaunâtre, lisse et luisant, presque glabre, finement ridé, convexe en dessus, un peu moins en dessous, arrondi à la région antérieure, la postérieure arquée et terminée en pointe bifide.

Tête petite arrondie fortement convexe, transversalement ridée, chaperon relevé en un bourrelet bordé par un trait rougeâtre, surface oculaire en partie masquée par une membrane triangulaire ; premier segment thoracique grand, rectangulaire, à pourtour lavé de rougeâtre, à ligne médiane pâle, obsolète, quelques courts poils roux en arrière du bord antérieur, deuxième segment court, triangulairement avancé en pointe sur le troisième qui est plus grand, la ligne médiane est striée sur ces deux derniers segments ; segments abdominaux, les six premiers égaux, courts, transverses, garnis au milieu de leurs bords d'une arête cartilagineuse arquée, les trois segments suivants s'atténuant très sensiblement vers l'extrémité, plus allongés que les précédents, très finement striés, le neuvième terminé en une saillie, à milieu incisé, à bout prolongé par deux pointes cornées à base rougeâtre, à extrémité noirâtre ; dessous subconvexe ; mamelon anal quadrilobé ; antennes affaissées, leur massue reposant sur l'extrémité des jambes de la première paire de pattes qui sont denticulées, genoux très peu saillants, rembrunis.

Dans sa loge qui est façonnée dans le sol et dont les parois sont lisses, cette nymphe repose sur la région dorsale ; elle peut imprimer à ses segments abdominaux des mouvements suffisants pour lui permettre, à l'aide de l'appui que le corps prend sur les poin-

tes terminales, de se déplacer : celle que nous décrivons a été prise au Canigou, à l'altitude de 1000 mètres, un 6 septembre, en terre, sous une grosse pierre, dans un découvert de la forêt gazonnée et traversé par de nombreuses racines de pin qui avaient sans nul doute servi d'aliment à la larve ; quinze jours après avait lieu l'éclosion de l'adulte.

Crioceris paracenthesis, LINNÉ.

(Lacordaire, *Monog. Phytoph.*, 1, p. 587.)

Larve : Longueur 4^{mm}5 ; largeur 1^{mm}5.

Corps nu, court, trapu, mou, charnu, jaunâtre, très finement ridé, couvert d'une très courte pubescence roussâtre et de courts cils noirs, convexe en dessus, subdéprimé en dessous, à région antérieure arrondie, la postérieure peu atténuée et bilobée.

Tête petite, déclive, arrondie, cornée, jaunâtre, ponctuée de taches noires sous-cutanées, lisse et luisante, couverte de très courts poils épars ; ligne médiane obsolète, flave, noire à l'origine, bifurquée au vertex en deux traits aboutissant à la base antennaire, deux fovéoles en arrière de la lisière frontale qui est échancrée et à crête rembrunie ; épistome large, transverse, noir, à bord flavescent, lisse et luisant ainsi que le labre qui est échancré, à bords arrondis, creusé de deux profondes incisions ; mandibules courtes arquées, robustes, noires à sommet tridenté ; mâchoires courtes, droites, à base puissante, lobe très réduit, brunâtre, pointu ; palpes courts de quatre articles coniques, le premier très développé, les autres beaucoup moins ; menton large ; lèvre inférieure très courte, bilobée avec palpes très courts, droits, bi-articulés ; languette en forme de masse charnue, jaunâtre ; les palpes ainsi que les traits suturaux des pièces buccales sont noirâtres ; antennes très courtes, rétractiles, noires, à base jaunâtre, de trois courts articles coniques avec article supplémentaire peu apparent à la base du quatrième, lequel est prolongé par une soie très déliée ; ocelles au nombre de six points, blanchâtres, cerclés de noirâtre, disposés, quatre en carré en arrière de la base antennaire, deux au-dessous.

Segments thoraciques jaunâtres, convexes, très finement ridés, transversalement incisés, à flancs rembrunis et dilatés, s'élar-

gissant d'avant en arrière, le premier grand, un peu plus large que la tête, relevé en forme de bourrelet recouvert d'une plaque brune divisée par la ligne médiane; deuxième et troisième plus largés, transverses, couverts d'une rangée transversale de très petites plaques brunes relevées par un court cil noir.

Segments abdominaux fortement renflés, courts, larges, avec incision transverse, très courte pubescence rousse et double rangée transverse de courts cils noirs, les cinq premiers à peu près égaux, jaunâtres, avec ligne médiane blanchâtre, les quatre suivants fortement ridés, à fond rougeâtre, atténués vers l'extrémité qui se termine par un fort mamelon bilobé.

Dessous peu convexe, couleur et pubescence du dessus, quatre petites plaques rembrunies dans l'intervalle qui sépare chaque paire de pattes, mamelon anal avec fente en long, une double rangée de mamelons susceptibles de se tuméfier pendant la marche longe le milieu des segments abdominaux; un fort bourrelet parcourt les flancs, disposé à chaque segment en forme de plaque ou de mamelon bicilié de noir.

Pattes courtes, brunâtres, à sutures noirâtres; hanches grosses, avec petite plaque brunâtre à leur base, trochanters très courts; cuisses et jambes subcomprimées, translucides, chargées de très courts cils blonds, tarses en forme de court crochet brunâtre émergeant d'un lobe spatuliforme: la larve se sert rarement de l'onglet durant sa marche, c'est sur le lobe qu'elle s'appuie.

Stigmates très petits, orbiculaires, jaunâtres, à péritrème noirâtre, la première paire au bord antérieur du deuxième segment thoracique sous le bourrelet latéral, les suivantes au-dessus de ce bourrelet et au tiers antérieur des huit premiers segments abdominaux.

Notre larve porte comme traits particuliers les deux fovéoles frontales, les incisions du labre, la couleur des ocelles, etc..., jeune elle est de couleur verdâtre, ce n'est que plus tard qu'elle prend la teinte jaunâtre.

Lorsque, aux premiers jours d'août, l'asperge sauvage si commune sur nos coteaux arides commence à émettre ses boutons floraux, la femelle dépose ses œufs sur les feuilles et sur les tiges de la plante nourricière, en les isolant; cinq à six jours après, par la forte température que produisent à cette saison les rayons brû-

lants du soleil, la larve éclôt et ronge de nuit comme de jour les fleurs de préférence aux feuilles ; pour passer d'une fleur à l'autre, elle dilate ses ampoules ventrales, puis aidée du lobe tarsal ainsi que du mamelon anal, elle chemine au fur et à mesure de ses besoins jusqu'au moment où elle arrive à sa plus grande expansion ; huit à dix jours au plus lui suffisent pour mener à bien son existence larvaire, et il faut qu'il en soit ainsi, les fleurs de l'asperge n'ayant qu'une durée très courte, limitée par la grande sécheresse des terrains ; alors elle descend le long de la tige, gagne le dessous d'une pierre, d'une feuille sèche, d'une brindille morte ou s'enfonce dans les interstices des cailloux ; à cet endroit, elle se façonne une loge oblongue revêtue d'un tissu cotonneux extérieurement disposé en forme de flocons, intérieurement lisse ; aussitôt installée dans son abri, commencent les préludes de la transfiguration, le corps perd de sa forme trapue, devient de plus en plus jaunâtre, et finalement dans l'espace d'une journée de travail de-résorption, il quitte son enveloppe primitive pour se transformer en un protée inerte.

La larve a pour parasite le ver d'un diptère.

Nymphe : Longueur 4 millimètres ; largeur 1^{mm}2.

Corps allongé, ovale, oblong, charnu, glabre, d'un beau jaunâtre, lisse et luisant, très finement ridé, convexe en dessus, déprimé en dessous, arrondi en avant, atténué et bi-épineux en arrière.

Tête petite, déclive, bitransversalement incisée, relevée par quatre tubercules à la région occipitale séparés par une échancrure ; premier segment thoracique grand, transverse, à bord postérieur relevé en léger bourrelet, deuxième court, bifovéolé, avancé en pointe sur le milieu du troisième qui est grand, bi-incisé et canaliculé ; segments abdominaux jaunâtres, convexes, transverses, avec ligne médiane terne et flancs dilatés, atténués vers l'extrémité qui se termine par deux papilles à pointe aciculée et rougeâtre ; dessous subdéprimé, segment anal bilobé ; antennes noduleuses arquées, leur bout reposant près des genoux des deux premières paires de pattes, genoux en légère saillie.

Cette nymphe repose dans sa loge sur la région dorsale ; elle n'est douée d'aucun mouvement défensif ; elle est cependant recherchée par le ver d'un diptère qui la vide par suction ; la phase

nymphale commencée vers la mi-août se termine dix à douze jours après.

Adulte : C'est un fin voilier dont on s'empare difficilement par les temps chauds : dans nos coteaux bien insolés des environs de *Ria* on le trouve toute l'année, mais il est plus particulièrement abondant à la fin de l'été : c'est une des espèces dont l'évolution ovaire, larvaire et nymphale s'accomplit avec la plus grande rapidité, vingt à vingt-cinq jours au plus.

Œuf : Longueur 1^{mm}1 ; diamètre 0^{mm}3.

Allongé, fusiforme, blanchâtre, lisse et luisant, longitudinalement ridé, à pôles atténués et arrondis, à enveloppe assez résistante ; œuf enveloppé d'une sorte de pellicule protectrice qui le recouvre et qui devient brunâtre peu de temps après la ponte.

L'époque de l'accouplement de cette espèce précède de quelques jours la floraison de l'asperge sauvage ; le rapprochement a lieu de jour sur la plante même ; le mâle est très vif ; il se saisit et monte de suite sur la femelle ; il la féconde, la copulation dure une partie de la journée : aussitôt le couple séparé, la mère se met en devoir de déposer sa ponte qu'elle éparpille œuf par œuf, contre les tiges ou sous les feuilles aciculaires ; l'éclosion se fait très peu de temps après.

***Rhopalopus hungaricus*, HERBST.**

(Mulsant, *Longicornes*, 1863, p. 80.)

Les particularités afférentes au rapprochement des deux sexes me sont inconnues ; si je puis décrire l'œuf, je le dois à l'obligeance de M. Marchal, de Gérardmer.

Les deux sexes sont très ardents à se rechercher ; le mâle est très remuant, il n'hésite pas à engager le combat pour la possession de la femelle.

Œuf : Longueur 2 millimètres ; diamètre 0^{mm}8.

Allongé, fusiforme, blanchâtre, à bouts rembrunis, finement granuleux, arrondi aux deux pôles dont l'un est plus atténué et effilé que l'autre, à coquille résistante.

Pondus aux premiers jours de juillet au nombre d'une cinquan-

taine environ, ils sont déposés dans les gerçures ou dans les interstices de l'écorce des branches de l'érable (*Acer platanoides*) dans lesquelles vivra la larve.

Larve : Nous n'avons pas eu la larve à notre disposition, mais une dépouille larvaire trouvée au fond d'un réduit nymphal nous a donné les moyens de constater que tous les caractères du groupe des Callidiens auquel appartient l'espèce, étaient représentés sur ces restes du premier âge.

Nymphe : Un 7 juin, je recevais de M. Ch. Marchal une branche sectionnée d'érable-sycomore, dans laquelle se trouvait la nymphe que je décris.

Longueur 20 millimètres ; largeur 8 millimètres.

Corps charnu, blanc jaunâtre, en ovale très allongé, couvert de très courtes soies et de plus courtes spinules, déprimé en dessus, un peu moins en dessous, à région antérieure large, arrondie, la postérieure atténuée.

Tête déclive, fortement ridée, à disque excavé ; premier segment thoracique très déprimé, grand, transversalement ovalaire, courtement cilié, s'élargissant des deux bords en s'arrondissant vers le milieu qui se prolonge en courte pointe conique, deuxième court, transverse, ridé, troisième plus grand, éparsément ponctué, à milieu incisé ; segments abdominaux courts, transverses, diversement ridés, s'élargissant jusqu'au quatrième pour s'atténuer vers l'extrémité, couverts de très courtes spinules noires disposées en rangées transverses d'autant moins accentuées qu'elles se rapprochent de l'extrémité ; segment anal arrondi ; dessous glabre, ridé, antennes droites, puis arquées en dedans, reposant par leur milieu près des genoux des deux premières paires de pattes ; genoux en saillie, ciliés.

Cette nymphe repose droite dans une longue loge à parois lisses façonnée au cœur de la branche, sur la peau même dont elle s'est dépouillée comme larve : une quinzaine de jours après a lieu l'éclosion, mais l'adulte reste encore une huitaine de jours dans son réduit, attendant que ses téguments se soient raffermis.

Adulte : Vit à l'état de larve dans l'intérieur des branches et troncs malades et chétifs de l'érable-sycomore ; la femelle semble choisir de préférence, pour y déposer ses œufs, les trous creusés par la chenille du *Cossus ligniperda* : l'adulte stationne sur les

branches et sur les troncs de l'arbre nourricier par des temps lourds et chauds; il apparaît de fin juin à mi-juillet.

Anisarthron barbipes, CHARPENTIER.

(Mulsant, *Longicornes*, 1863, p. 121.)

Larve : Longueur 12 millimètres ; largeur 2 millimètres.

Corps allongé, subcylindrique, charnu, blanchâtre, granuleux, avec poils roux épars, convexe en dessus, un peu moins en dessous, à région antérieure large, arrondie, la postérieure peu atténuée et courtement bi-épineuse.

Tête petite, testacée, enchâssée dans le premier segment thoracique, à flancs garnis de poils assez longs et denses, lisière frontale ferrugineuse, droite, relevée en légère carène; épistome trapézoïdal, flave, lisse et luisant, labre semi-elliptique, rougeâtre, diversement ponctué, frangé de courts cils; mandibules triangulaires, courtes, à base rougeâtre et transversalement ridée, à pointe noire et dentée, les deux dents se croisent un peu au repos; mâchoires courtes, larges, à lobe réduit, frangé de courts cils rougeâtres, palpes peu développés, coniques, de trois articles; menton court, transverse, lèvre inférieure peu accentuée, bilobée, avec courts palpes grêles bi-articulés et languette saillante, frangée de courts cils roussâtres; antennes courtes, rétractiles, les premier et deuxième articles réduits, le troisième plus allongé, cylindrique, le terminal petit à bout bicilié accolé à un court article supplémentaire très ténu, ocelles, deux petits points noirs, cornés, au-dessous de la base antennaire.

Segments thoraciques, le premier très large, rectangulaire, à côtés arrondis, finement ridé, à flancs rougeâtres ciliés, couvert d'une large plaque ovale déprimée, diversement chagrinée, limitée par deux incisions latérales arquées, deuxième et troisième courts, transverses, moins larges, diversement incisés, pointillés, avec poils roux épars, ce dernier légèrement relevé par une rangée de courts granules.

Segments abdominaux charnus, fortement convexes, couverts de courts poils roux blanchâtres, avec ligne médiane profonde, les

sept premiers relevés par une forte ampoule géminée, très dilatée, chargée de granules circulairement disposés, séparée en deux par la ligne médiane, huitième grand, lisse, finement pointillé, éparsément cilié, neuvième un peu moins développé, un peu plus cilié, à bords arrondis, chargé de deux courtes épines rougeâtres, à pointe aciculée.

Dessous de la tête jaunâtre, marginé de deux traits rougeâtres, du premier segment thoracique triangulairement incisé, avec couverture de poils denses et roussâtres, les deuxième et troisième couverts d'une double rangée de granules séparés par la ligne médiane, des segments abdominaux chargés d'une double ampoule granuleuse, un peu plus étroite, mais identique à celle du dessus, huitième et neuvième lisses et luisants, ce dernier trilobé, à fente trifurquée; les flancs relevés par un bourrelet diagonal très prononcé, dilaté, formant ampoule aux sept premiers segments abdominaux et marquant le point de séparation des deux régions dorsale et ventrale, le bourrelet latéral des huitième et neuvième leur fait suite.

Pattes courtes, latérales, testacées, courtement ciliées, hanches fortes, trochanters très réduits, cuisses bien prononcées, obconiques, jambes subdéprimées, tarses en forme de long ongles rougeâtre à pointe arquée et aciculée.

Stigmates assez prononcés, roussâtres, à pérित्रème plus ou moins foncé suivant leur place, la première paire plus grande transversalement elliptique, près du bord antérieur du deuxième segment thoracique au-dessous du bourrelet latéral, les suivantes orbiculaires, au-dessus de la rangée des ampoules latérales et au tiers antérieur des huit premiers segments abdominaux.

Cette larve, qui vit dans l'orme, se fait remarquer par la brièveté de ses pièces buccales, par sa languette bien développée, par ses deux épines terminales, ainsi que par ses ampoules latérales : dans la classification des premiers états, elle doit prendre rang dans le groupe des *Spondiliens-Cerambycides*; sa place paraît toute trouvée entre les larves des genres *Asemum* et *Criocephalus*, ainsi que l'avait au reste déjà fait pressentir Mulsant, par l'adulte, dans sa deuxième édition des *Longicornes de France*.

Obrium cantharinum, LINNÉ.(Mulsant, *Long.*, 2^e éd., 1863, p. 205.)

Larve : Longueur 10 millimètres ; largeur 2 millimètres.

Corps allongé, linéaire, blanchâtre, charnu, très finement pointillé, couvert de courts cils roussâtres, convexe en dessus comme en dessous, à région antérieure large, la postérieure peu atténuée et arrondie.

Tête petite, rougeâtre, en partie enchâssée dans le premier segment, transversalement striée, à côtés garnis d'assez longs cils, s'élargissant d'avant en arrière, ligne médiane obsolète, lisière frontale droite, légèrement sinueuse ; épistome court, trapézoïdal, bifovolé, labre semi-elliptique frangé de courts cils denses ; mandibules courtes, étroites, à base rougeâtre, à extrémité noire, bidentée, la dent supérieure aiguë, l'inférieure émoussée ; mâchoires fortes, à suture rougeâtre, à lobe petit, courtement cilié, palpes courts, à article terminal grêle ; menton transverse, lèvre inférieure bilobée, prolongée par deux courts palpes bi-articulés et par une courte languette ciliée ; antennes courtes, grêles, rétractiles, à articles terminal et supplémentaire très réduits ; ocelles, un point corné, noir, en arrière de la base antennaire.

Segments thoraciques, le premier grand, transversalement ovale, beaucoup plus large que la tête, couvert d'une plaque subdéprimée garnie de longs cils roussâtres, finement ponctuée en avant, longitudinalement striée en arrière, les flancs ainsi que le bord antérieur lavés de jaunâtre, les deuxième et troisième courts, transverses, fortement convexes, finement ponctués, à flancs ciliés.

Segments abdominaux, les sept premiers courts, linéaires, à peu près égaux, courtement ciliés, chargés d'une double ampoule fortement dilatée, garnie de trois à six gros granules lisses et plaqués, huitième et neuvième plus grands, plus larges, moins ciliés, finement pointillés, transversalement ridés, le dernier couvert près du milieu de son bord postérieur d'une petite plaque rougeâtre transversalement ovale ; mamelon anal arrondi, trilobé, à fente trifurquée.

Dessous de la tête rougeâtre, du premier segment incisé en

travers et en triangle, deuxième et troisième à convexité fortement accusée, les sept premiers segments abdominaux avec ampoule bilobée, granuleuse et plaquée comme en dessus, huitième et neuvième lisses, luisants, finement pointillés : une ligne de petits mamelons relevés par une plaque brun terne, lisse et luisante, surmontée d'un granule, longe les flancs délimitant la zone d'action des deux régions dorsale et ventrale.

Pattes sans traces ni vestiges.

Stigmates petits, orbiculaires, flaves, à péritrème roux doré, la première paire plus grande, transversalement ovale au bord antérieur du deuxième segment thoracique, les suivantes au-dessous de la ligne de mamelons latéraux et au tiers antérieur des huit premiers segments abdominaux.

Cette larve acquise de M. Ed. Reitter, de Paskau, je ne la décris que sous toute réserve ; elle se fait remarquer par sa lisière frontale légèrement sinueuse, par les dents de ses mandibules, par sa plaque prothoracique, ses gros granules abdominaux et par la petite plaque de son dernier segment ; par ses ampoules abdominales ainsi que par l'absence de ses pattes, elle se rapproche de celles des genres *Stenopterus* et *Callimus*, dont elle s'éloigne par la forme de ses mandibules qui la lient vers les *Grammoptera* ; elle vit dans le peuplier tremble (*populus tremula*).

Nymphe : Longueur 11 millimètres ; largeur 2 millimètres.

Corps oblong, allongé, charnu, blanchâtre, très finement pointillé, lisse et luisant, garni de courtes spinules roussâtres, convexe en dessus, un peu moins en dessous, à région antérieure réduite, arrondie, la postérieure atténuée courtement épineuse et bimamelonnée.

Tête petite, déclive, à milieu excavé, occiput proéminent ; premier segment grand, étroit, ridé, fortement convexe, garni de deux rangées transverses de très courtes spinules sur le disque, une légère proéminence médiane sur les flancs, deuxième petit, réduit, à milieu relevé en légère carène, flanquée de très courtes spinules, avancée en pointe arrondie sur le troisième qui est plus grand et dont le milieu est canaliculé ; segments abdominaux s'élargissant jusqu'au quatrième pour s'atténuer vers l'extrémité, les six premiers courts, transverses, relevés par une légère crête transversale médiane, lavée de jaunâtre, surmontée d'une rangée de courtes

spinules à base bulbeuse disposées par groupes de deux et de trois, septième allongé, relevé par un mamelon chargé en arrière de quatre épines, les deux médianes réduites, huitième et neuvième peu accentués, le dernier grossi de deux petites excroissances suivies en dessous de deux tubercules; dessous des segments abdominaux ombré de taches roussâtres; genoux rembrunis, peu en saillie, pointillés de noirâtre; antennes très longues, reposant par leur milieu sur les genoux des deux premières paires de pattes, puis arquées pour se prolonger en se courbant à leur bout au-dessous des pièces buccales.

La carène du deuxième segment avancée en pointe arrondie, la disposition des spinules abdominales, les épines du septième segment et les excroissances terminales sont des traits particuliers à cette nymphe qui a un cachet tout particulier.

Cymindis setifensis, LUCAS.

(Chaudoir, *Mon. Cym.*, 1873, p. 64.)

Larve : Longueur 10 millimètres; largeur 1 à 2 millimètres.

Corps grêle, allongé, filiforme, corné, noir brillant, garni de courts cils roux épars, subdéprimé, tronqué à la région antérieure, la postérieure atténuée et bifide.

Tête grande, quadrangulaire, déprimée, ligne médiane obso-
lète, pâle, bifurquée, en deux traits aboutissant à la base an-
tennaire, deux incisions profondes sur le disque et une arquée
sur les flancs, lisière frontale proéminente, obtusément dentelée,
puis tronquée; mandibules grandes, rougeâtres, falciformes, à
rebord caréné, à pointe noirâtre, avec courte dent arquée en
dedans au tiers postérieur; mâchoires à tige longue, rougeâtre
comprimée, à bords ciliés de nombreuses soies rousses formant
touffe, sans traces apparentes lobiformes, palpes intérieurs bi-
articulés, les extérieurs de quatre articles, le basilaire court, le
terminal très réduit; menton court, triangulaire, lèvre inférieure
réduite, bilobée, prolongée par un long palpe bi-articulé et par un
rudiment de languette biciliée; antennes longues, rougeâtres, ar-
quées en dedans, premier article court, noduleux, deuxième bien

plus long, noduleux aussi, troisième à milieu renflé et cilié, à côté échancré pour recevoir l'article terminal le quatrième qui est petit prolongé par trois longs cils sans traces apparentes d'article supplémentaire; ocelles au nombre de six points disposés en deux rangées de trois entre la base antennaire et une incision arquée qui les circonscrit.

Segments thoraciques cornés, d'un noir profond, lisses et luisants, très imperceptiblement ridés, à côtés éparsement ciliés, avec ligne médiane commune aux huit premiers segments abdominaux, le premier grand, rectangulaire, à bord antérieur marginé ridé, aussi large que la tête, à côtés faiblement incisés, deuxième et troisième plus courts, convexes, à flancs fortement incisés.

Segments abdominaux courts, transverses, couleur pubescence et incisions comme aux deux précédents, la ligne médiane très accentuée, s'atténuant vers l'extrémité qui se prolonge par deux longs styles noduleux chargés de longs cils, inarticulés.

Dessous déprimé, triangulairement incisé à la tête, le premier segment thoracique semi-circulairement sillonné, avec marge membraneuse en rebord, les segments abdominaux longitudinalement excisés, de couleur rougeâtre; segment anal prolongé par un pseudopode épais garni de longs cils, les flancs relevés en léger bourrelet limitant la séparation des deux régions dorsale et ventrale.

Pattes noirâtres, allongées spinosulées et ciliées, hanches fortes, canaliculées, trochanters courts, coudés, cuisses et jambes comprimées, tarses en forme de long crochet bi-onguiculé.

Stigmates orbiculaires, très petits, flaves à péritrème rougeâtre, la première paire un peu plus grande au bord antérieur du deuxième segment thoracique sur le bourrelet latéral, les suivantes au-dessus de ce bourrelet et au bord antérieur des huit premiers segments abdominaux.

Cette larve qui a été prise par notre collègue M. le Dr Sicard, à Gabès (Tunisie), se fait remarquer par la double incision du disque céphalique, l'incision arquée latérale, la forme tronquée et dentelée de sa lisière frontale, les faisceaux soyeux de la base maxillaire et par son gros pseudopode terminal.

Xylotrechus rusticus, LINNÉ.(Mulsant, *Longicornes*, 1863, p. 147.)

Larve : Longueur 25 millimètres ; largeur 4 millimètres.

Corps allongé, prismatique, charnu, jaunâtre, ridé, pointillé, couvert d'une très courte pubescence rousse veloutée, convexe aux deux faces dorsale et ventrale, à région antérieure large, arrondie, la postérieure atténuée.

Tête large, transverse, finement ridée, en partie enchâssée dans le premier segment, garnie de courts cils roux épars, ligne médiane bifurquée en deux traits pointillés, lisière frontale noire, presque droite, cornée, deux forts points en arrière des mandibules ; épistome réduit, membraneux, trapézoïdal, labre petit, suborbiculaire, à milieu sillonné, frangé de cils roux ; mandibules courtes, robustes, luisantes, à base rougeâtre carénée, à extrémité largement arrondie ; mâchoires réduites, géniculées, à tige continue, lobe légèrement cilié, palpes à premier et deuxième articles moniliformes ; menton très développé, lèvre bilobée, avec languette ciliée ; antennes courtes, rétractiles, article basilaire long, membraneux, cylindrique, deuxième réduit, troisième plus allongé, à bout cilié et très court article additionnel, quatrième grêle, tricilié ; ocelles, un petit tubercule de la couleur du fond, un peu en arrière et au-dessous de la base antennaire.

Segments thoraciques charnus, jaunâtres, duveteux, s'élargissant d'arrière en avant, le premier grand, chagriné, garni de deux grandes taches jaune d'ocre à son bord antérieur et de deux latérales moins développées, plaque mate, déprimée, striée, rugueuse, bordée d'une tache noirâtre, sinueuse, incisé à ses côtés ainsi qu'à son bord postérieur, deuxième et troisième courts, transverses, très finement pointillés, à flancs excisés.

Segments abdominaux courts, transverses, garnis d'un court duvet roux, les six premiers atténués, les trois suivants plus développés, les sept premiers chargés d'une ampoule à surface mate, à milieu sillonné, très finement pointillée, diversement incisée, huitième large, transversalement strié, neuvième réduit, strié, avec profonde excavation médiane, mamelon anal trilobé.

Dessous de la tête à bords marginés de rougeâtre, le premier

segment thoracique épanoui, pointillé, velouté, les sept premiers segments abdominaux avec ampoule déprimée, mate, finement pointillée, irrégulièrement incisée, à milieu profondément sillonné, pans latéraux droits, relevés vers la région thoracique par une expansion de plus en plus grande.

Pattes si réduites qu'elles sont imperceptibles lorsque la larve a été conservée dans l'alcool.

Stigmates transversalement elliptiques, jaunâtre pâle, à périmètre plus clair.

Se reporter pour les caractères non décrits aux larves du genre décrites.

Notre larve, qui se fait remarquer par le pointillé de ses deux traits bifurqués céphaliques, par les taches de son premier segment ainsi que par la couleur mate de sa plaque et de ses ampoules abdominales vit dans les troncs de hêtre, ainsi que dans les troncs du tremble et de divers peupliers parfaitement sains, bien portants et dans lesquels elle creuse de profondes galeries; fin avril, elle élargit son réduit et se dispose à subir sa transmutation; quelques jours après, elle revêt la forme suivante :

Nymphe : Longueur 18 millimètres; largeur 5 millimètres.

Corps large, allongé, parallèle, charnu, jaunâtre, transversalement et finement strié, couvert d'épines et de courtes spinules, convexe en dessus, à région antérieure étroite, arrondie, la postérieure atténuée et spinuleuse.

Tête petite, arrondie, déclive, vertex excavé, occiput relevé, premier segment thoracique grand, fortement convexe, s'élargissant des deux extrémités vers le centre, à surface moins le disque qui est glabre, couverte de très courtes spinules noirâtres, deuxième court avancé en faible pointe sur le troisième qui est plus grand, à milieu incisé, tous deux inermes; segments abdominaux courts, transverses, s'élargissant mais peu jusqu'au sixième pour s'atténuer vers l'extrémité, les six premiers couverts de courtes spinules noirâtres irrégulièrement disposées, au septième, ce sont des épines disposées en rangées transverses, les deux dernières à pointe recourbée en avant, huitième avec une seule rangée de courtes épines, neuvième court, arrondi, bilobé; dessous inermes, antennes allongées, parallèles, reposant par leur bout sur les cuisses de la deuxième paire de pattes, genoux saillants rembrunis.

Adulte. On le trouve en juillet sur les troncs de hêtre et de peuplier vivants ou morts sur pied ou abattus; par mimétisme, il se confond avec l'écorce des arbres nourriciers.

Staphylinus fulvipes, SCOPOLI.

(Fauvel, *Faune gall. rhén.*, 1872, p. 403.)

Larve ; Longueur 21 millimètres ; largeur 3 millimètres.

Corps allongé, linéaire, charnu, brunâtre, lisse et luisant, couvert de courts cils roux, convexe en dessus, subdéprimé en dessous, à région antérieure large arrondie, la postérieure atténuée et bifide.

Tête grande, quadrangulaire, cornée, subdéprimée, rouge de brique, lisse et luisante, à angles arrondis, couverte de cils épars, plus serrés sur les côtés, ligne médiane pâle, presque imperceptible, bifurquée très haut au vertex en deux traits aboutissant en arrière de la base antennaire, région frontale déprimée ridée, épistome marqué par un trait semi-circulaire en arrière de la lisière frontale qui est noire, armée de neuf dents obtuses, trois latérales de chaque côté, trois médianes, cil à la base de chaque dent, incision fovéolée entre les deux dents médianes, lesquelles plus développées que les précédentes enchâssent une plus courte dent peu accentuée, ces deux dents médianes paraissant tranchantes; mandibules grandes, simples, falciformes, rougeâtres, marginées de noir à leur tranche interne; mâchoires allongées, rougeâtres, à articulations annelées de testacé, base tuberculeuse, tige longue, ciliée, lobe spiniforme, réduit, palpes allongés arqués, article basilaire court, annulaire, troisième subdéprimé, bicilié, quatrième acuminé, prolongé par un très court article additionnel; menton testacé, triangulaire, élané, lèvre inférieure cordiforme, rougeâtre, biciliée, à fond membraneux, accolée à un long palpe bi-articulé et à une languette développée, épineuse; antennes très allongées, rougeâtres, annelées de testacé, premier et deuxième article réduits, troisième développé obconique, quatrième tricilié à bout évasé, donnant naissance à un court article rudimentaire, cinquième à bout tricilié, muni d'un faux article supplémentaire;

ocelles au nombre de quatre gros points noirs disposés en carré en arrière du milieu de la base des mandibules, émergeant d'un léger tubercule de couleur blanchâtre.

Segments thoraciques cornés, noirâtres, convexes, lisses et luisants, avec ligne médiane obsolète et cils latéraux rougeâtres, le premier grand un peu moins large que la tête dont il est séparé par un léger bourrelet, s'élargissant d'avant en arrière, couvert d'une grande plaque rougeâtre, à bord antérieur marginé de fines rides, à bord postérieur et à flancs légèrement relevés, deuxième et troisième plus courts, transverses, forme, plaque et cils identiques au premier, leurs bords légèrement carénés, avec légère fovéole et incision latérale.

Segments abdominaux brun terne, courts, transverses, raboteux, finement pointillés, couverts de longs cils rougeâtres disposés en rangée transverse, avec ligne médiane sombre, chargés d'une plaque, lisse et luisante au premier, noirâtre terne aux suivants, avec intersections membraneuses blanc terne et flancs légèrement incisés; segment anal court, pointillé, prolongé par deux longs styles bi-articulés, blanchâtres, garnis de longs cils rougeâtres.

Dessous de la tête déprimé, lisse et luisant, rouge de brique, le premier segment thoracique triangulairement incisé, les deuxième et troisième légèrement renflés, les huit premiers segments abdominaux couverts d'une double plaque noire ciliée spinosulée de rougeâtre, circulairement incisée, segment terminal prolongé par un long pseudopode spinuleux, à cloaque normalement rentré; il ne s'épanouit que durant la marche; une double rangée de petites plaques longitudinales et ciliées parcourt les flancs délimitant la zone d'action des deux régions dorsale et ventrale.

Pattes allongées, blanchâtres, à base ombrée de terne, spinosuleuses; hanches légèrement canaliculées, trochanters courts, cou-dés, à base tachée de noirâtre, cuisses et jambes comprimées, fortement spinuleuses; tarsi simples, très développés, avec épine extérieure.

Stigmates, la première paire grande, transversalement elliptique, sur le bourrelet de séparation des deux premiers segments thoraciques, les suivantes petites, ovalaires, flaves à péritrème rougeâtre au-dessus de la rangée supérieure des plaques latérales et au tiers antérieur des huit premiers segments abdominaux.

Notre larve porte comme traits remarquables, l'incision semi-circulaire en arrière de sa lisière frontale qui est 9-dentée, incision qui provoque un semblant de formation d'épistome, ainsi que le prolongement additionnel de ses palpes maxillaires et de ses antennes : on la trouve au printemps ; elle vit dans les lieux montagneux, dans ces sites toujours maintenus frais et humides par les eaux vives souterraines qui ont pour effet d'entretenir une végétation constante dans laquelle s'alimente une foule de vers, de mollusques, de larves de toute sorte, et c'est de cette gent végétarienne que se nourrit cette larve dont l'existence est nocturne, prenant de jour abri sous les mottes de terre ou sous les pierres ; elle est vive et alerte, attaque avec vigueur sa proie qu'elle suce avec avidité ; avant les fortes chaleurs, parvenue à son entier accroissement, elle se façonne un abri dans le sol à peu de profondeur, sous le couvert d'une pierre, y prend position, s'y installe pour plus tard y subir son évolution nymphale.

Adulte, toujours rare et disséminé, on le trouve en mars et avril le long des berges des torrents de la plaine et plus particulièrement de la montagne, de jour sous les pierres ; comme sa larve, il est nocturne.

***Pimelia (prope) pilifera*, SENAC.**

(Senac, *Monographie*, 1884, p. 174.)

Larve : Longueur 38 à 40 millimètres ; largeur 8 millimètres.

Corps robuste, allongé, coriace, blanc jaunâtre, lisse et luisant, imperceptiblement pointillé ridé, couvert de cils roussâtres, convexe en dessus, déprimé en dessous, arrondi aux deux extrémités, la postérieure grossièrement ponctuée et en forme de bord râpeux.

Tête large, grande, transversalement ovale, cornée, rougeâtre, pointillée, ciliée, à côtés garnis de longs poils roussâtres très denses, ligne médiane profonde, bifurquée en deux traits presque imperceptibles ; lisière frontale presque droite, échancrée en arrière des mandibules, dentée ensuite ; épistome trapézoïdal, à base rougeâtre et ciliée, à milieu caréné, puis blanchâtre et membraneux, labre transversalement arrondi, à milieu relevé en une

rangée transverse de courtes spinules, à bord échancré et festonné de groupes serrés de longs cils rougeâtres, mandibules grandes, robustes, déprimées, noires, à base en forme d'oreillon, à extrémité dentée, à côtés carénés; mâchoires larges, ciliées, géniculées, l'incision formant le coude excisée, tige oblique continue, prolongée par un lobe robuste, conique, frangé de courts cils et par un palpe tri-articulé, oblique en dedans, l'article basilaire long, obconique, le deuxième égal, subcomprimé, le terminal court, conique; menton longitudinalement allongé, ovalaire, à côtés et à base incisés, cette base sous-mentonnaire garnie de deux rangées de longs cils; lèvre inférieure petite, cordiforme, éparsement ciliée, palpes à premier article très long, droit, cylindrique, le deuxième petit, conique, dirigé en dedans; languette courte, arrondie, éparsement ciliée; antennes à premier article très allongé, cylindrique arqué, le deuxième moindre, obconique, les suivants très réduits globuleux invaginés dans le précédent, le terminal avec très courte soie et plus court article supplémentaire à sa base; ocelles, un point corné, noirâtre en arrière de la base antennaire.

Segments thoraciques fortement convexes, lisses et luisants, à surface ponctuée ciliée, à côtés garnis de plus longs cils plus serrés, un peu plus larges que la tête, le premier grand, quadrangulaire, à bords antérieur et postérieur marginés de jaunâtre, deuxième et troisième plus courts, transverses, à bord postérieur seul marginé.

Segments abdominaux forme, marge et ponctuation des précédents, s'atténuant, mais très insensiblement en s'allongeant vers l'extrémité, leurs côtés ombrés d'une tache diagonale noire, sous-cutanée, taches plus ou moins accentuées et envahissant plus ou moins le corps suivant les sujets, quelquefois elles l'obscurcissent, généralement elles affectent la forme marbrée en mosaïque; neuvième arrondi, à bords ponctués et ciliés avec tache noirâtre très accentuée et bords râpeux.

Dessous déprimé, très lisse et très luisant, les segments thoraciques relevés par des touffes de longs cils, les segments abdominaux avec courts cils très épars, les huit premiers à côtés excisés en long avec marge postérieure blanchâtre garnie d'une tache noirâtre, l'excision provoquant la formation d'un bourrelet à pan coupé délimitant la zone d'action des deux régions dorsale et ventrale,

segment anal à pourtour incisé, cilié, relevé au-dessus du cloaque par deux mamelons ciliés, à fond rougeâtre.

Pattes courtes, robustes, jaunâtres, garnies de courtes spinules et de longs cils spinosules, la première paire plus forte, plus développée que les suivantes; hanches fortes, excavées, tachées de rougeâtre; trochanters renflés spinosulés et géniculés, cuisses fortes, comprimées, latéralement dentées, la dent s'articulant par ginglyme avec celle qui lui correspond aux jambes, lesquelles comprimées sont terminées par un tarse spatulé, noir, corné, large, à base échancrée, à dessous excavé.

Stigmates grands, transversalement elliptiques, rougeâtres, à pérित्रème plus foncé et strié, la première paire au bord antérieur du deuxième segment thoracique, sous le bourrelet latéral, les suivantes sur le pan coupé latéral et près du bord antérieur des huit premiers segments abdominaux.

Cette larve qui a été prise par M. le médecin-major Sicard, à Bizerte (Tunisie), porte comme traits caractéristiques la forme de ses mandibules, la base sous-mentonnière, la forme de son premier article antennaire, de ses tarse et le bord râpeux de son segment terminal.

Pimelia Boyeri, SOLIER.

(Solier, *Monog. pimélides*, 1836, p. 143.)

Larve : Longueur 35 millimètres; largeur 7 millimètres.

Corps allongé, robuste, coriace, jaunâtre, marbré de taches sous-cutanées rougeâtres, confuses, lisse et luisant, très finement ridé, couvert de cils roux, fortement convexe en dessus, déprimé en dessous, arrondi à la région antérieure, la postérieure relevée en un fort bourrelet spinuleux.

A beaucoup de points de rapport avec sa congénère *P. pilifera*, s'en éloigne par les caractères suivants :

Tête rectangulaire, couverte de gros points, chacun donnant naissance à un cil, tache rousse latérale, disque déprimé, au fond de la dépression est l'origine de la ligne médiane bifurquée en deux légers traits, légère incision en avant du confluent des deux branches; épistome à bord postérieur relevé en fort bourrelet cilié, le

bord antérieur légèrement caréné de rougeâtre; labre très développé, elliptique, à milieu sillonné avec deux rangées de longs cils roux, ceux du bord disposés en faisceaux; mandibules fortes, noires, luisantes, déprimées, à pointe carénée; mâchoires fortes densément ciliées, l'origine appuyée sur une apophyse cunéiforme, tige longue avec tache basilaire géminée brune, lobe allongé, comprimé, frangé de cils spiniformes; premier article antennaire court, deuxième allongé, cylindrique, troisième obconique, quatrième très réduit, avec article additionnel plus réduit encore; ocelles, un point corné de la couleur du fond.

Segments thoraciques lisses, luisants, jaunâtres, finement ridés, avec taches irrégulières rougeâtres, les bords antérieur et postérieur du premier segment et le bord postérieur seul des deux segments suivants marginés d'une bordure pellucide dorée, très claire.

Segments abdominaux avec bordure postérieure pareille, le segment postérieur à surface marquée de légères fossettes éparses, à bord relevé en un fort bourrelet subtriangulaire garni d'une couverture de courtes épines à base rougeâtre, à bout noir, entremêlées de poils rougeâtres d'autant plus longs qu'ils se rapprochent de l'extrémité postérieure où ils forment frange.

Dessous, la marge postérieure des segments abdominaux est lavée de rougeâtre, les bords du cloaque sont relevés en forme de bourrelet spinuleux.

Pattes, les jambes sont plus comprimées, leur base est marquée d'un petit point noir et d'une marge brunâtre, les points d'articulation de la cuisse au trochanter et de celui-ci à la hanche sont marqués d'un point noir, les tarsi fortement déprimés sont lancéolés.

Stigmates elliptiques rougeâtres, à périthème foncé.

Comme sa congénère *P. pilifera*, cette larve a été prise à Bizerte (Tunisie), par M. le Dr Sicard.

Axinopalpus gracilis, KRYNICKI.(Mulsant, *Longicornes*, 2^e éd., 1863, p. 202.)

Larve : Longueur 7 millimètres ; largeur 1^{mm}3.

Corps apode, allongé, en forme de prisme à six pans, charnu, jaunâtre, imperceptiblement pointillé, couvert de courtes soies roussâtres, convexe aux deux faces dorsale et ventrale, à région antérieure large, arrondie, la postérieure subatténuée et terminée par une courte épine.

Tête petite, en carré transverse, finement pointillée, lisse et luisante, à côtés ciliés, ligne médiane bifurquée au vertex en deux traits aboutissant à la base antennaire, cicatrice transverse en arrière de la lisière frontale qui est droite et ferrugineuse ; épistome court, transverse, labre semi-elliptique frangé de courts cils dorés ; mandibules courtes, rougeâtres, à extrémité noire et bidentée, avec échancrure de séparation entre les deux dents ; mâchoires continues, droites, à tige forte, lobe réduit frangé de très courts cils, palpes à articles coniques, le basilaire granuliforme, le terminal grêle ; menton transverse, lèvre inférieure courte, bilobée, prolongée par deux courts palpes droits, bi-articulés, et par une languette réduite bordée de courts cils ; antennes très courtes, rétractiles, à article terminal granuliforme ; ocelles, un point corné de la couleur du fond, au-dessous de la base antennaire.

Segments thoraciques bien développés, s'élargissant d'avant en arrière, à flancs dilatés et couverts de longs cils roux, le premier grand, transversalement ovalaire, déprimé, couvert d'une plaque finement pointillée, bordée d'une rangée de cils, deuxième plus large que le précédent, court, transverse, convexe, troisième même forme mais un peu moins large ; ces trois segments portent sur leurs flancs des taches noirâtres, sous-cutanées, lesquelles, si elles n'étaient irrégulièrement disposées et de formes diverses, pourraient constituer des traits génériques ou spécifiques.

Segments abdominaux courts, transverses et convexes avec pans latéraux bien accentués et ciliés, s'atténuant mais peu vers l'extrémité, les sept premiers couverts d'une ampoule à milieu

incisé, par suite relevée en deux faibles mamelons diagonalement sillonnés et à côtés relevés en légère arête, huitième entier, transversalement ridé avec bourrelet latéral commun au neuvième, dont le bord postérieur tronqué est relevé en léger bourrelet qui se termine par une courte épine médiane rougeâtre et est marqué de chaque côté d'une petite tache rougeâtre aussi, suivie d'un long cil.

Dessous moins convexe et moins cilié qu'en dessus, les segments thoraciques ombrés de taches noirâtres sous-cutanées, les sept premiers segments abdominaux mamelonnés et incisés comme en dessus; segment anal rétracté.

Stigmates petits, orbiculaires, roux, à pérित्रème sombre, la première paire au bord postérieur du premier segment thoracique sous la ligne latérale, les suivantes entre les deux pans latéraux et dorsaux et près du bord antérieur des huit premiers segments abdominaux.

Cette larve, qui vit de la *Staphylea pinnata*, Linné, se fait remarquer par sa forme prismatique, par sa cicatrice frontale, par son lobe réduit, ses ampoules et par sa courte épine terminale.

Rhamnusium Græcum, SCHAUFUSS,

(Schauf., *An. soc. fr.*, 1862, p. 311.)

Nymphe : Longueur 18 millimètres; largeur 7 millimètres.

Corps large, massif, allongé, charnu, jaunâtre, finement strié, couvert de spinules et d'épines, subdéprimé aux deux régions dorsale et ventrale, arrondi à la région antérieure, la postérieure atténuée, spinuleuse et arquée en dedans.

Tête petite, triangulaire, déclive, glabre, transversalement ridée striée, vertex excavé, disque bosselé, occiput incisé; premier segment thoracique grand, transversalement ovalaire, transversalement ridé, flancs excisés, bord postérieur légèrement relevé, surface irrégulièrement chargée de courtes spinules à base jaunâtre, à bout noirâtre, deuxième court, strié, à milieu renflé et avancé en légère pointe, spinuleuse sur le troisième qui est très développé, à milieu incisé et couvert de très courtes spinules;

segments abdominaux courts, transverses, s'élargissant, mais peu, jusqu'au quatrième, pour s'atténuer vers l'extrémité, diversement incisés, par suite relevés en de légères expansions spinuleuses plus accentuées au milieu des cinquième et sixième segments où elles sont proéminentes et à pourtour circulaire incisé, septième plus allongé, à milieu profondément excavé, le bord de l'excavation garni de huit fortes épines noirâtres dont quatre latérales conniventes, deux à deux et quatre en rangée transverse droites, huitième réduit, bifovéolé, trispinuleux, neuvième court, arqué en dedans, bimamelonné en dessous, surface des mamelons ombrée de rougeâtre, à grains obscurs, le médian plus accentué et noirâtre; dessous glabre, déprimé, finement pointillé; antennes arquées, reposant par leur milieu près des genoux des deux premières pattes, genoux en saillie légère.

Les expansions spinuleuses à pourtour incisé des cinquième et sixième segments abdominaux, l'excavation garnie d'épines du septième, les fovéoles du huitième et le double mamelon terminal du neuvième sont les traits spécifiques de cette nymphe que nous avons acquise de M. Reitter, comme venant de la Morée.

***Isocerus purpurascens*, HERBST.**

(Mulsant, *Opuscule V* 1853, p. 45.)

Larve : Longueur 14 millimètres ; largeur 2 millimètres.

Corps allongé, bacillaire, corné, brun terne, à fond intersegmentaire noirâtre, lisse et luisant, très finement et diversement ridé, couvert de très courts poils roux épars, arrondi à la région antérieure, la postérieure atténuée et faiblement quadri-épineuse.

Tête grande, transversalement quadrangulaire, convexe, lisse et luisante, diversement ridée, à côtés garnis de cils plus ou moins longs, ligne médiane obsolète, bifurquée au vertex en deux légers traits, deux fovéoles touchant la lisière frontale qui est droite, puis dentée et noire en arrière de la base des mandibules; épistome court, transversalement ovalaire, deux fossettes au bord antérieur, labre court, relevé en léger bourrelet spinuleux; mandibules réjuites, triangulaires, à base rougeâtre, renflée, spinuleuse, à extrémité noire, relevée en légère arête, mâchoires

géniculées, continues, lobe développé, déprimé, frangé de courts cils; palpes détachés, de trois articles arqués; menton allongé, relevé en légère arête; lèvre inférieure bilobée, prolongée par deux courts palpes bi-articulés et par une courte languette; tous ces organes buccaux ciliés plus ou moins; antennes développées, article basilaire court, cylindrique, deuxième obconique, allongé, troisième et quatrième invaginés dans le précédent, le terminal petit globuliforme avec article supplémentaire très réduit; ocelles, deux points noirâtres, cornés, petits, en arrière de la base antennaire disposés en ligne oblique; quelquefois ces organes sont gémisés; d'autres fois ils sont épars.

Segments thoraciques grands, de la largeur de la tête, le premier le plus développé, marginé strié à ses bords antérieur et postérieur, à flancs semi-circulairement incisés, deuxième et troisième courts, à bord postérieur seul marginé sans être strié.

Segments abdominaux allongés, les huit premiers à peu près égaux, diversement ridés, à bord postérieur marginé de blanchâtre et relevé en léger bourrelet courtement incisé sur ses côtés; segment anal réduit, atténué, à côtés ciliés, garni au bout de quatre courtes épines disposées en forme d'aréole.

Dessous un peu moins convexe qu'en dessus, plus irrégulièrement ridé, bilongitudinalement incisé aux segments thoraciques, ainsi qu'aux huit premiers segments abdominaux, l'incision relevant chaque côté à pans coupés en léger bourrelet délimitant la zone d'action propre aux deux régions dorsale et ventrale; segment anal cilié, semi-circulairement incisé, deux tubercules noirâtres au milieu de l'incision marquent l'ouverture du cloaque.

Pattes courtes, fortes, robustes, comprimées ciliées et spinulées, la première paire très développée, les autres moins; hanches fortes, à milieu canaliculé et ridé, trochanters courts, cuisses un peu plus fortes que les jambes qui se prolongent en un tarse en forme de fort ongles rougeâtre aciculé.

Stigmates très petits, à pérित्रème orbiculaire plus foncé, la première paire au bord antérieur du deuxième segment thoracique sous le rebord latéral, les suivantes très près du bord antérieur des huit premiers segments abdominaux sous le pan qui coupe le rebord.

Chez les jeunes larves, les fovéoles, fossettes et bourrelets sont plus ou moins accentués.

Notre larve porte comme traits particuliers deux fovéoles accolées à la lisière frontale, deux fossettes sur l'épistome, un renflement spinuleux à la base des mandibules, quatre courtes épines au segment terminal en dessus et deux petits tubercules en dessous : elle nous a été obligeamment envoyée par notre aimable collègue, M. le Dr Sicard qui l'avait prise à Bizerte (Tunisie).

Ocypus aeneocephalus, DE GÉER.

(Fauvel, *Faune gallo-rhén.*, 1872, p. 417.)

Larve : Longueur 18 millimètres ; largeur 2 millimètres.

Corps allongé, linéaire, charnu, brun terne, lisse et luisant, finement pointillé, couvert de soies rousses droites, convexe en dessus, un peu moins en dessous, à région antérieure large, arrondie, la postérieure atténuée et bifide.

Tête grande, subquadrangulaire, rougeâtre, cornée, finement ridée, éparsément ciliée, disque convexe, sans traces de ligne médiane, lisière frontale avancée en trois saillies noirâtres, armées chacune de deux denticules à base ciliée ; mandibules très longues, falciformes, à base rougeâtre, à pointe noire ; mâchoires à base coudée, à tige allongée et ciliée, lobe spiniforme, palpes roussâtres annelés de testacé, article basilaire réduit, deuxième et troisième allongés, quatrième long et acuminé ; languette longue, spiniforme, à base ciliée ; antennes allongées, roussâtres, annelées de testacé, premier article réduit, deuxième et troisième longs obconiques, quatrième grêle ; à sa base est accolé un court article additionnel spiniforme ; ocelles, quatre gros points noirs disposés en carré en arrière de la base des mandibules.

Segments thoraciques brunâtres, éparsément ciliés, couverts d'une plaque noirâtre, le premier grand, un peu moins large que la tête dont il est séparé par un léger bourrelet, son bord postérieur incisé, deuxième et troisième courts, transverses, incisés aussi à leur bord postérieur.

Segments abdominaux noirâtres, courts et transverses, éparsément ciliés, s'élargissant peu jusqu'au quatrième pour s'atténuer vers l'extrémité, les huit premiers couverts d'une plaque brunâtre

à milieu incisé, chargée de deux rangées transverses de points verruqueux surmontés d'un cil rougeâtre, neuvième étroit, subcylindrique, pointillé, prolongé par deux longs styles bi-articulés, chargés de longs cils sur leur surface et d'un plus long terminal.

Dessous de la tête déprimé, non incisé, des segments thoraciques triangulairement et transversalement incisé, les segments abdominaux relevés comme en dessus par une double rangée transverse de points verruqueux surmontés d'un long cil; pseudopode très long, cylindrique, intérieurement cilié : un double bourrelet latéral formant chaînon longe les flancs.

Pattes testacées, très longues, spinuleuses, hanches allongées, faiblement canaliculées à extrémité striée, trochanters très réduits géniculés, cuisses et jambes comprimées, tarsi simples, spiniformes, à base épineuse.

Stigmates roussâtres, à péritrème blanchâtre, la première paire grande, transversalement elliptique, sur le bourrelet latéral de séparation des deux premiers segments thoraciques, les suivantes petites, orbiculaires, au-dessus du bourrelet latéral et au tiers antérieur des huit premiers segments abdominaux.

Par sa lisière frontale avancée en trois saillies bidenticulées, par son lobe labial spiniforme, par l'allongement de sa languette ainsi que de l'article terminal de son palpe maxillaire, par la disposition de ses points verruqueux de l'abdomen, par l'extrémité striée de ses hanches et par la couleur de ses stigmates se fait remarquer notre larve qui conserve comme caractères principaux les traits particuliers aux larves du groupe dont elle fait partie.

C'est en automne qu'elle fait son apparition, se tenant sous les pierres pendant le jour, errant sur le sol durant la nuit, vivant de proie vivante, vers, chenilles, mollusques; c'est dans la haute montagne qu'on la trouve toujours éparse.